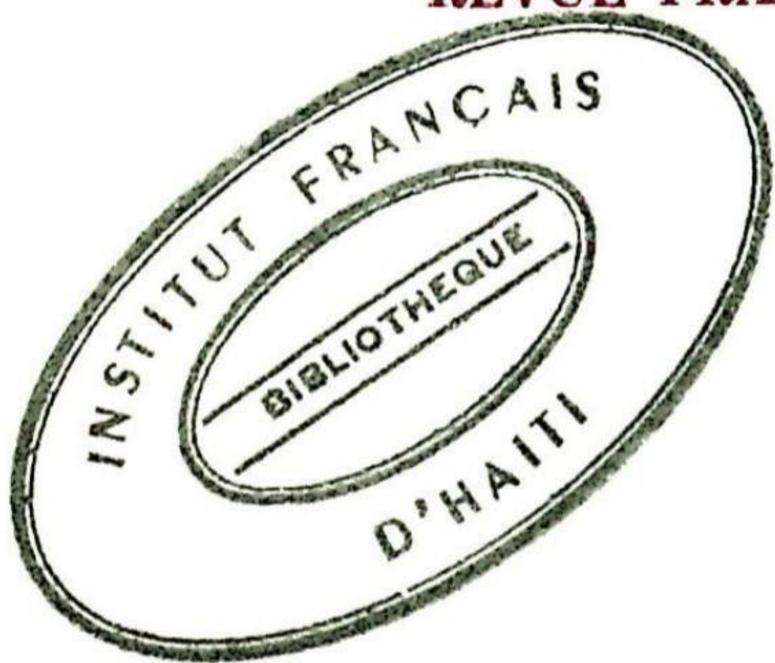


# Conjonction

REVUE FRANCO-HAITIENNE

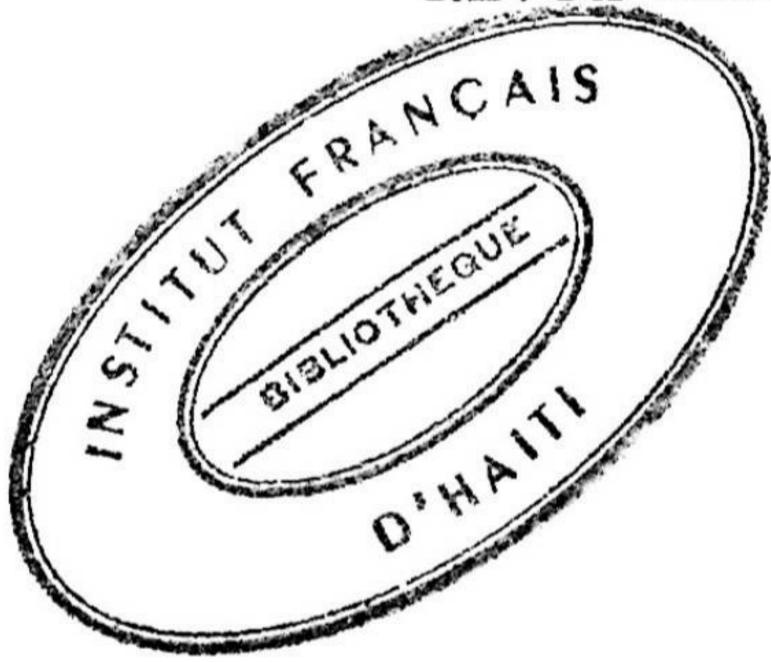


Port-au-Prince  
Aujourd'hui...

FEVRIER-MARS 1973

# Conjonction

REVUE FRANCO-HAITIENNE



Port-au-Prince  
Aujourd'hui...

FEVRIER-MARS 1973

## COMITE DE REDACTION

Directeur :

Pierre Delarue

Rédacteur en chef :

Michèle Montas

Membres :

André Conty

Hubert de Ronceray

Roger Gaillard

Jean Michel Houry

Pierre Louis

Maurice Lubin

Jean Yves Mouteaud

Pradel Pompilus

Frère Raphael

Guy Robard

Laurore Saint Juste

Dominique Sedille

CONJONCTION

REVUE FRANCO HAITIENNE

éditée par l'Institut Français d'Haiti

No. 119

SOMMAIRE

I.— URBANISATION ET PROBLEMES URBAINS

Port-au-Prince en passe de devenir un monstre

Une interview d'Albert Mangonès

par Roger Gaillard p 11

Enquête empirique sur le Bel-Air

par Hubert de Ronceray p 19

Vers une ville grise

par Fritz Benjamin p 31

Réseau de Transport public sur Port-au-Prince

par Jean Michel Houry p 37

II.— CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT

L'Inventaire des gites minéraux d'Haiti, face au développement minier du pays

par A. Cheilletz, Y. Le Mailloux  
et J. C. Samama p 48

III.— ARTS ET LETTRES

INEDITS :

Pradel

par Léon Laleau p 53

Poèmes

par Yves Antoine p 69

## CRITIQUE

Etzer Vilaire

par Pradel Pompilus p 73

Notes de Lecture

par Pradel Pompilus p 91

Ultravocal

par Jean Yves Mouteaud p 94

Livres parus en 1972, une bibliographie p 97

## IV.— DOCUMENT

40—

Qu'allions-nous faire ?

par Mr. de Castet-La-Boulbène  
ancien Officier Supérieur aux Armées  
de Saint-Domingue, 1824, p 101

## V.— COURRIER DES LECTEURS

p 121

## VI.— ACTIVITES DES SERVICES CULTURELS ET DE COOPERATION TECHNIQUE

p 123

# CONJONCTION

## Revue de l'Institut Français

### COMITE D'HONNEUR

- Président : M. Bernard Chenot, Vice-Président du Conseil d'Etat.
- Vice-Président : M. Jacques de Bourbon-Busset, écrivain, ancien Directeur Général des Relations Culturelles au Ministère des Affaires Etrangères.
- Membres :
- M. Joel Amour, Attaché Culturel et de Coopération Technique à l'Ambassade de France en Haïti.
  - M. Jacques Barros, Professeur à l'Ecole Internationale de Bordeaux.
  - M. Marc Blancpain, Secrétaire Général de l'Alliance Française.
  - M. Lucien Bochet, président de la Fédération des professeurs français résidant à l'étranger.
  - M. Bourde, Professeur à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence.
  - M. Bruguière, Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes.
  - M. Jean-Jacques Burgard, Inspecteur des Finances, Secrétaire Général de la Commission des Opérations de Bourse.
  - M. le Pharmacien général Bussan, Directeur des Laboratoires de Recherche de l'ESSTM.
  - M Robert Cornevin, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.
  - M. Gabriel Debien, Historien.
  - M. Michel Forgit, Rédacteur en chef adjoint à l'ORTF.
  - M. Pierre Fougeyrollas, Directeur de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire.

## Membres

- : **M. Guy Lasserre**, Directeur de l'Institut de Géographie Tropicale de Bordeaux.
- : **M. Jean Kahn**, Doyen des Commissaires du Gouvernement au Conseil d'Etat.
- : **M. Jean Lamarque**, Professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux.
  
- : **M. Meyer**, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
- : **M. Papy**, Doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux.
- : **M. Quemada**, Professeur à la Sorbonne.
- : **M. Gérard Timsit**, Professeur des Facultés de Droit, Directeur de la Documentation et des Publications à l'Institut International d'Administration Publique.
- : **M. le Professeur Auguste Viatte**, Président de l'Association France-Haiti.

## ABONNEMENT ANNUEL

(4 numéros)

Haiti	\$ 5
Etranger	\$ 7
le numéro	\$ 1.50

Les étudiants peuvent sur présentation de leur carte d'étudiant obtenir le numéro à \$ 1.00 à la bibliothèque de l'Institut.

Conjonction est en vente dans les librairies de Port-au-Prince et à la bibliothèque de l'Institut Français. Un nombre limité de numéros précédents: 116, 117 et 118 peuvent être obtenus à la bibliothèque de l'Institut.

Articles et manuscrits, de même que toute demande de publicité doivent être adressés à Michele Montas à l'Institut Français. Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Découper ici

.....

### BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....

Adresse.....

Ville.....

Pays.....

désire souscrire (nombre d'abonnements) :

à **CONJONCTION**

à compter de :

Règlement par chèque bancaire à l'Institut français B. P. 131

Port-au-Prince, Haiti.

Signature :.....

Date :.....



## A nos lecteurs:

Ce numéro de Conjonction, est centré autour d'un problème que nous croyons important : celui de l'urbanisation rapide d'un Port-au-Prince gonflé à ses frontières par une migration rurale massive. Quatre articles sont consacrés à cette question : une interview de l'architecte Albert Mangones par notre collaborateur Roger Gaillard sur les difficultés de la vie à Port-au-Prince, une enquête du Dr. Hubert de Ronceray, Directeur du Centre Haitien d'Investigation en Sciences Sociales, sur le quartier du Bel-Air, un article de l'Ingénieur Fritz Benjamin sur la diminution alarmante des espaces verts dans notre Capitale et enfin une étude de Jean Michel Houry, Spécialiste des questions économiques à l'Ambassade de France sur le réseau de transport urbain.

Nous tenons à orienter chaque numéro de notre revue sur une question haitienne, que ce soit dans le domaine du développement économique ou dans celui des arts. Nous ne prétendons pas à un panorama exhaustif des sujets choisis, mais simplement à présenter le plus possible de facettes d'un problème pour que naissent d'autres questions et germent d'autres réponses. Notre numéro de mai aura pour thème central le bilinguisme créole-français en Haiti, et nous battons dès aujourd'hui, la « coumbite » des intellectuels haitiens, quelque soit leur position sur les divers aspects de cette vieille et cruciale controverse.

Conjonction a besoin de sang neuf: nous ouvrons aussi les pages de notre section Arts et Lettres à nos jeunes poètes et écrivains de théâtre vivant en Haiti ou ailleurs, à ceux de nos artistes, peintres ou sculpteurs qui ont quelque chose à dire.

M. M.



**URBANISATION**  
**ET PROBLEMES URBAINS**  
**A**  
**PORT-AU-PRINCE**



# PORT-AU-PRINCE

## EN PASSE DE DEVENIR UN MONSTRE

Albert MANGONNES

accorde une interview à

**Roger Gaillard**

ROGER GAILLARD — Cher Albert Mangonès, nous assistons, effarés, et tout spécialement depuis un an, à une sorte d'implosion de notre capitale.

Tout se passe, apparemment du moins, comme si la ville se désagrégeait.

Par exemple, la circulation automobile a accru en densité, et peu d'éléments du code routier sont encore respectés. On construit frénétiquement, n'importe où, n'importe comment. Les égouts, devenus insuffisants pour le drainage des eaux pluviales sont chaque jour plus engorgés. La population se concentre dans des zones définies où aucune mesure de sanitation n'est arrêtée (les immondices s'empilent, l'équipement pour les besoins naturels n'est même pas pris en considération). Les enfants, de plus en plus nombreux, occupent d'autorité les rues, pour se détendre, courir, jouer, — et des petits «gangs» de voyous se forment déjà. Des écoles se construisent et s'improvisent, les unes à côté des autres, aggravant, aux heures de pointe, la circulation des voitures et des piétons. Les trottoirs de l'Avenue Dessalines sont littéralement occupés (comme on «occupe» un territoire) par des pacotilleurs. Le klaxon, signal de danger partout au monde, est devenu, chez nous, une façon pour les taxis et camionnettes publiques, d'interpeller les clients éventuels. Des temples s'installent au coeur des quartier rési-

dentiels, et les fidèles braillent, tard dans la nuit ou longtemps avant l'aube, à grand renfort de hauts-parleurs.

Que sais-je encore ! Cette ville devient proprement (si on peut dire) invivable. Comment en est-on arrivé là, et peut-on s'en sortir ?

ALBERT MANGONES. — Nous ne sommes pas les seuls à souffrir de ce mal. C'est le phénomène d'urbanisation, c'est-à-dire de passage d'un système presque entièrement agricole, à celui où l'industrie se fraie irrémédiablement son chemin : la campagne se déverse dans les villes.

Chez nous (comme dans nombre de pays d'Amérique Latine, il y a cinquante ans) le phénomène prend une allure affolante parce que nous sommes un pays « monoville ». Port-au-Prince étant seule, chez nous, à réunir, approximativement, les caractéristiques essentielles d'une infrastructure urbaine contemporaine, se trouve seule à exercer son attraction sur la population de la campagne.

R. G. — A quelle date situez-vous le début de ce processus qui a abouti à faire, de ce pays, un pays « monoville » ?

A. M. — En gros, le processus a commencé avec la politique de centralisation, c'est-à-dire dès le lendemain de l'indépendance. Mais l'évolution fut lente, car nos villes portuaires, débouchés maritimes pour l'exportation (à une époque où le voyage aérien n'existait pas), continuèrent, qualitativement de ressembler à la capitale.

Mais cette dernière, au début du siècle, se trouvait elle-même, sur le plan de l'urbanisme, à un niveau très bas. Avec l'occupation américaine, Port-au-Prince entre brusquement dans une phase accélérée d'urbanisation caractérisée : le centralisme politique s'affirme, et, avec lui, le décalage entre le rythme de développement structurel de la capitale et celui des autres villes du territoire.

C'est ainsi que des rues furent asphaltées, l'eau potable fut raisonnablement répartie, les grandes administrations furent physiquement stabilisées dans des bâtiments précis, etc.

R. G. — L'occupant fit donc, sur ce point, du bon travail.

A. M. — Répondre par oui ou par non, à cette question, c'est ne pas y répondre : il faudrait, au préalable, fixer les cadres de référence de nos jugements.

Cependant il est clair que ce fut une étape positive de la planification physique de la ville. Egalement, c'est, sous l'occupation, que les bases valables d'un cadre institutionnel urbain moderne furent posées.

Pourtant, sous l'occupation, l'évolution de la ville ne se heurta pas à des problèmes majeurs. Entre 1915 et 1930, la surface de la ville ne s'était pas sensiblement agrandie. Elle occupait encore, à peu près, les limites, à peines élargies, de la capitale de 1900 : le Portail Saint-Joseph, Turgeau, Bolosse, le Portail Léogâne. Plus haut que le Champ-de-Mars, s'échelonnaient, de loin en loin, les villas de la zone résidentielle privilégiée. La vie active se concentrait dans le tracé colonial quadrangulaire du bas de la cité.

Puis arriva Sa Majesté l'automobile ! On pouvait désormais habiter les hauteurs et se rendre « en ville », durant la journée. Ainsi, dès la fin de la première guerre mondiale, l'exode commence et on abandonne le territoire quadrangulaire. Les anciens chemins de campagne (l'actuel Bois-Verna, l'avenue de Turgeau, Mont-joli, Lalue) se transforment en rues, le long desquelles on implante hâtivement des maisons. C'est exactement ce qui se passe, sous nos yeux, entre Port-au-Prince et la Boule, et même plus haut !

Puis ce fut la deuxième guerre, le galop démographique, le déferlement de la province sur la capitale, et, nouvelle cause d'origine technique, l'apparition du « bulldozer ». Cette machine pouvait grimper le morne l'Hôpital, aplanir des terrains, déblayer, remblayer, morceler rapidement d'immenses domaines. On partit à l'assaut de la montagne !

R. G. — Mais je vous arrête. Il y eut, à côté de ces causes physiques, matérielles, des responsabilités sociales, humaines. Lesquelles ?

A. M. — Notre incapacité à ajuster la structure administrative ancienne, au rythme effréné d'extension de la ville.

Prenons le contrôle de la construction. Il a existé, et il existe encore. Pourquoi est-il devenu inopérant ? Parce que la sclérose du service civil, combinée à l'instabilité des fonctions administratives publiques, a eu pour effet de conserver les organismes de contrôle tels qu'ils étaient en 1930.

Pour une ville relativement petite, quelques employés, circulant à pied, pouvaient exercer leur fonction. Aujourd'hui, il faut être, en même temps, à Fermate, à Delma, et à Carrefour. L'ancienne structure devient inopérante ; on s'y habitue ; on s'y résigne.

Un autre exemple, le cadastre ! Jusqu'aux années 30, tout Port-au-Prince était soigneusement porté sur plan, et les changements de propriétaires, les morcellements étaient minutieusement notés. La ville s'est mise à grandir, le service, resté tel quel, a essayé de suivre, s'est essouffé, puis a cessé de fonctionner. Il n'y a plus de cadastre.

Résultat ? Aujourd'hui, du point de vue de l'urbanisme, l'Etat ne contrôle plus Port-au-Prince.

R. G. — Abordons maintenant le second point. Pouvons-nous nous en sortir ? D'abord techniquement, ensuite administrativement ?

A. M. — Abordons un exemple technique.

Le bas de Port-au-Prince est concentré sur un terrain plat, dominé par des collines et des mornes. Cela ne posait pas de problèmes tout autant que ces collines étaient boisées et inhabitées. Par exemple, le Bois-de-Chêne a toujours existé ; à l'époque coloniale, c'était un ravin soumis à un équilibre écologique, puisque les eaux de ruissellement, venant du morne, étaient partiellement absorbées.

Par la vertu du même « bulldozer », nous avons construit sur ce versant : les toits reçoivent l'eau, la déversent dans la rue, et cette dernière se transforme en voie de descente. Résultat :

avec la pente, très raide, les eaux dégringolent, emportant du sable, des pierres, du gravier. Tout cela roule et va aux égouts.

Mais, dans la partie basse de la ville, la force de l'eau diminue, finit par être insignifiante, et les sédiments ne peuvent plus être emportés par le courant. Ils se déposent, obstruant les égouts. Ces derniers, sous terre, se bouchent ; l'eau continue d'arriver et ne trouve plus de passage.

Alors les couvercles d'égout sautent, des geysers surgissent, le béton de la rue est éventré, comme nous le constatons, tous, et avec stupeur, en pleine rue Pavée, le long des vitrines de la « Curaçao Trading ». Les ravages sont alarmants.

R. G. — Peut-on résoudre un tel problème ?

A. M. — Techniquement, bien sûr. Il faut séparer les égouts sanitaires des égouts d'écoulement d'eau de pluie. Il faut surtout maîtriser le bassin versant, reboiser les collines. Cela est très faisable.

Mais voici votre deuxième question : humainement, cela est-il possible ? Bien sûr, mais ce sera beaucoup plus difficile. Des problèmes administratifs, juridiques, politiques, vont surgir. Et c'est normal. Il faudra toucher aux intérêts des hommes, et ils sont tous solidement accrochés à leurs intérêts.

R. G. — Et si l'Etat est sévère ?

A. M. — L'Etat Haitien a toujours été « sévère », voir arbitraire. La sévérité, sans une structuration institutionnelle, situant les problèmes dans une perspective à long terme, est vouée à l'échec. Au stade actuel du drame urbain de Port-au-Prince, il faut comprendre, il faut accepter le fait déplaisant que l'urgence, au niveau des décisions administratives, est de donner la priorité absolue à la vision à long terme, en créant l'outil de **planification intégrale** à l'échelon national, régional et urbain.

Le premier pas dans cette direction, le pas **décisif** a été fait par le Gouvernement. L'accord signé, entre l'Etat haitien et les Nations-Unies, pour la mise sur pied d'un projet de Planification Physique (habitation et constructions) — doit déboucher

sur la création, au sein du CONADEP, d'une **Division d'aménagement du Territoire** », qui aura à charge, en priorité, d'établir pour 1975 le plan directeur du développement de Port-au-Prince, dans le cadre d'un contrôle de l'évolution de toute la région dans laquelle s'insère cette ville.

J'aimerais, à l'occasion d'une conversation plus large, expliquer et situer le travail immense qui a commencé dans ce domaine. Mais je crois qu'il vaut mieux, aujourd'hui, insister immédiatement sur la contre-partie, tout aussi indispensable, de cette entreprise d'ensemble et à long terme, — contrepartie d'une tout autre nature.

R. G. — Et quelle est cette contre-partie ?

A. M. — Je vous ai apporté, en prévision de ce point de notre discussion, un article que j'écrivais, sur le même sujet, il y a, hélas, déjà dix-huit ans ! C'était en 1955, à l'époque où j'ai tenu, pendant 21 semaines, une rubrique d'urbanisme pour l'hebdomadaire éphémère « **Reflets d'Haiti** ».

Voici le passage qui me parait toujours essentiel :

« Le cas **Port-au-Prince en 1955** n'est pas singulier. La crise de croissance de cette capitale, son développement anarchique, l'euphorie à courte vue d'une société mercantile spéculant fiévreusement sur les valeurs immobilières, la quasi consécration du mythe de l'expression du bien-être de tous par l'importance des profits financiers de quelques-uns, — sont des lieux communs de la course au chaos urbain. Chicago, New-York, Paris, Mexico, La Havane ont connu ces frissons : ils leur ont coûté fort cher !

« D'autre part, jamais la transformation structurelle et fonctionnelle des services d'urbanisme, jamais l'orientation nouvelle de leur politique vers la création de villes pour des hommes, ne s'est faite sans une **prise de conscience** publique de l'événement urbain.

« Susciter cette prise de conscience chez nous, telle est notre tâche à tous, médecins, hygiénistes, poètes, archi-

tectes, écrivains, hommes d'affaires, aussi bien qu'ouvriers, petits artisans ou entrepreneurs. Il faut **parler**, il faut **penser** la ville.

« Plus que de criticailler au salon ou au café nos pseudo-services urbains, il nous faut questionner, il nous faut exprimer nos besoins, formuler nos revendications d'occupants d'espaces inadéquats. Comme le public ne demande et n'accepte, dans son coeur, que ce qu'il a compris, ce n'est qu'avec la compréhension de l'homme de la rue qui s'exprime que les urbanistes professionnels et les hommes politiques éclairés pourront faire une réalité bien vivante de l'idée d'un Organisme du Plan d'Ensemble de la Capitale ».

R. G. — Votre texte dit, très éloquemment, qu'il est indispensable, pour résoudre nos problèmes d'urbanisme, de donner la parole au public. Qu'avez-vous fait, dans ce sens, jusqu'ici ?

A. M. — Tenant à créer une institution active, vivante, j'ai pensé qu'elle devait être issue de l'initiative privée. C'est ainsi qu'avec des amis, j'ai jeté les bases d'une institution citoyenne sans buts lucratifs, intitulée « **Comité d'Enquête Urbaine** ».

Les autres fondateurs de ce Comité sont le sociologue Hubert de Ronceray, l'historien de la ville de Port-au-Prince, Georges Corvington, le directeur de Radio-Haiti-Inter, Jean Dominique, et Michèle Montas, journaliste.

Nous voulons offrir au public une plateforme où il fera entendre ses mots à lui : les mots du commerçant, de la « Madame Sarah », de la mère de famille, du chauffeur, du piéton, de l'habitant des taudis, — les mots de Monsieur-et-Madame-Tout-Le-Monde. Il faut qu'ils disent ce qu'ils pensent de LEUR ville.

Il faut, essentiellement, mobiliser les consciences.

R. G. — Sinon ?

A. M. — C'est simple, Cette ville devient un monstre, et nous serons dévorés.

(Interview recueillie par Roger Gaillard)

**LA GALERIE D'ART**  
**«THE RED CARPET»**

**PETION - VILLE — RUE AMERICAINE — TELEPHONE 7449**

**PRESENTE EN PERMANENCE**

la promotion des peintres et sculpteurs les plus célèbres d'Haiti.

Par la danse, la musique, les expressions, les traditions, les mystères, toutes les réserves culturelles haitiennes sont exprimées avec une intensité rare dans des coloris magiques par des artistes de toutes les provinces, appartenant aux écoles typiques du terroir.

Des styles inédits, sensationnels contribuent dans un ensemble extraordinaire à la plus grande gloire d'Haiti.

Avant de laisser Haiti ne manquez pas de visiter

**« BALIND'JO » SHOP**

l'endroit où vous pourrez faire le meilleur usage du dollar

On y vend les articles suivants :

Paille, pite, écaille de tortue et acajou etc.

On y vend également des poupées indigènes,

Nous avons un Service d'emballage, et nous prendrons soin de l'embarquement, si cela peut vous aider.

**FABRIQUE ET MAGASIN**

**47, RUELLE WAAG, 47**  
**PORT-AU-PRINCE, HAITI.**

**Mme. Blémur MAIGNAN,**  
**Directrice.**

# ENQUETE EMPIRIQUE AU BEL-AIR

par Hubert de RONCERAY

## Coup de sonde dans le passé

La ville de Port-au-Prince prit naissance sur le monticule du Bel-Air dans un immense champ de canne dominant majestueusement la grande baie. La ville devait en peu d'années commencer à en épouser les contours et à s'étirer vers le Sud. Ce choix obéissait à des raisons de stratégie.

Le Bel-Air connut une histoire mouvementée, tissée de multiples épreuves. Deux ans après sa fondation, en 1751, il fut endommagé par un tremblement de terre. Vingt ans après, un deuxième séisme le secoua pendant des mois, obligeant la population à vivre sous les tentes. Les autorités coloniales durent prendre une ordonnance interdisant les constructions en maçonnerie. Le Bel-Air devint une cité en bois dont les sequelles sont encore visibles jusqu'à nos jours. Il connut divers événements tragiques, de fréquentes révolutions, des combats sanglants, dont entre autres, celui des affranchis de Saltrou contre les sicaires de Praloto, des incendies, des pillages et des bombardements.

Malgré ses déboires, il resta pendant longtemps le plus beau quartier de Port-au-Prince.

Le Bel-Air était jadis le quartier sélect de Port-au-Prince reconnu pour la fierté, le courage et la dignité de ses habitants. D'honorables familles y vivaient. Il valait en prestige social ce que sont aujourd'hui Bourdon, Pacot, etc.

(1) — Cet article est extrait d'une étude de plus vaste envergure entreprise par le CENTRE HAITIEN D'INVESTIGATION EN SCIENCES SOCIALES (CHISS) sur le processus d'urbanisation à Port-au-Prince.

L'unité et la force des familles du Bel-Air étaient bien connues des milieux politiques qui cherchaient toujours à gagner leur appui et leur amitié. Hommes et femmes valeureux et fiers se trouvaient toujours à l'avant-garde des mouvements révolutionnaires tendant à renverser les gouvernements établis. On raconte que le Président Hypolite informé d'une prise d'armes contre son gouvernement dans la matinée du 28 mai 1891 (tandis qu'il assistait tranquillement à la messe à la vieille cathédrale), demanda au Général Turenne JEAN-GILLES venu lui faire un compte rendu de la situation, si le Bel-Air était en armes. La réponse négative du Général rassura le Président qui sortit immédiatement de sa cachette à l'archevêché et entreprit une tournée dans la ville.

Le Bel-Air alignait aussi les dernières nouveautés de la mode européenne. Des commerçants étrangers d'origine française, allemande, anglaise, des marchands-tailleurs et cordonniers cubains vendaient d'excellents tissus pour hommes et femmes, des parfumeries de toutes sortes.

Tout a changé depuis. Cette belle époque est définitivement révolue. Aujourd'hui, la splendeur et la facilité ont cédé le pas aux chaumières obscures surpeuplées et infectes. Les grandes familles se sont réfugiées sur les hauteurs du Bois Verna, de Bourdon, du Canapé Vert, de Pétion-Ville, etc., ou ont tout simplement disparu.

### **Limites du Bel-Air**

Le Bel-Air est limité au Nord, par le quartier de St. Martin, au Sud par une sorte de frontière formée par le Lycée Alexandre Pétion, l'archevêché, l'ancienne et la nouvelle Cathédrale, l'Ecole République du Vénézuéla, à l'est par le Fort National et à l'Ouest par le quartier de St. Joseph.

L'aire géographique de nos investigations s'arrête au Nord, à la Rue des Remparts, au Sud, à la Rue des Fronts-Forts, à l'Est à la Rue du Couronnement et à l'Ouest à la Rue du Centre.

On distingue le Bas Bel-Air et le Haut Bel-Air. La rue Lambert, prolongation de la rue Mgr. Guilloux, serait la démarcation des deux parties.

Le Haut Bel-Air est à une altitude supérieure à celle du Bas Bel-Air. D'une manière générale, le Bel-Air est un quartier construit selon le style colonial avec des rues étroites, bien tracées et asphaltées, de neuf mètres de largeur. Il faut excepter la Rue des Remparts et les rues du Haut-Bel-Air non asphaltées telles la rue Houille, la rue St-Come, et la rue du Couronnement qui ont seulement 5 ou 6 mètres de largeur. Le Bas Bel-Air se divise en une série de blocs rectangulaires de 110m sur 100, soit 11.000 mètres carrés de superficie. Le Bel-Air couvre approximativement une superficie de 207.600 mètres carrés soit à peu près, 129.700 mètres carrés pour le Bas Bel-Air et 77.900 pour l'autre partie.

### **L'Echantillon**

Dans cette étude, nous avons sélectionné un échantillon de 380 maisons pour l'étude de l'occupation physique du territoire du Bel-Air.

Le Bel-Air a été divisé en 18 blocs totalisant près de 5.000 maisons. Le nombre de maisons à l'intérieur des cours, et corridors s'élève à 3.800 environ, tandis que l'extérieur en compte 1.150. Nous avons recensé toutes les maisons extérieures pour en étudier les types architecturaux, les dimensions et l'affectation. Pour les maisons de l'intérieur, nous nous sommes livrés à une étude plus approfondie de 380 unités et nous avons soulevé des problèmes relatifs à l'habitat à l'équipement matériel et à l'occupation du sol.

### **L'Occupation Physique du Territoire**

Le Bel-Air, à la différence des quartiers marginaux de la plupart des grandes villes de l'Amérique Latine, quartiers connus sous les noms de «figuries, favellas, callampas, bidonvilles,» n'est pas une agglomération spontanée où les familles sont dépourvues de titres légaux de propriété. Cependant le Bel-Air reproduit certaines des caractéristiques fondamentales des «figuries» telles : absences de conditions sanitaires et de confort, forte densité humaine résultant du rapport négatif espace-habitant, faiblesse économique des familles, etc.

Si l'on considère le plan en damier du Bel-Air, la régularité du tracé originel, la disposition de ses principales artères, les rapports sociaux entre les habitants, on a l'impression d'une unité assez bien structurée. Mais au point de vue du niveau de vie, de la configuration de l'habitat, des réseaux de communication et d'échange, le Bel-Air présente une grande diversité d'aspects, un entrecroisement complexe d'unités partielles de courants qui se chevauchent.

Il est impossible de comprendre la vie interne de ce quartier, les relations inter-individuelles, les comportements collectifs sans pénétrer à l'intérieur des corridors, sans connaître les conditions infra-humaines dans lesquelles s'organisent la vie quotidienne, le travail, l'éducation. Aussi, l'étude des cours et corridors du Bel-Air nous donne-t-elle une vision plus claire et plus juste de l'espace habité et habitable, de l'état des logements: aménagements-matériaux, équipement, mobilier.

La différence entre le Haut Bel-Air et le Bas Bel-Air est frappante quand on considère leur équipement institutionnel.

En général les institutions reflétant le modernisme se trouvent plutôt dans le Bel-Air, entreprises commerciales, banques, hôtels, imprimeries, librairies, garages modernes, Tribunal de paix, dry-cleaning, « art mahogany, » brasserie, etc.

Ces types d'activités se retrouvent plus particulièrement dans les blocs de la rue du Centre, de la rue du Peuple et dans le bas de la rue des Fronts-Forts.

Certaines autres activités cependant se retrouvent plutôt dans le haut Bel-Air dénotant ainsi la survivance des coutumes paysannes comme marché en plein air, humforts. etc.

Nous avons recensé toutes les maisons de l'agglomération extérieure du Bel Air soit au total 1.150 dont 70% de type ancien et 30% de type moderne. De plus 548 des 805 maisons de type ancien sont de 1 à 3 chambres : 9.5% seulement ont plus de 1 chambre. Inversément 76% des constructions récentes sont moyennes ou grandes.

### **Espace Habité et Habitable**

Comme nous l'avons noté plus haut, le Bel-Air se divise en une série de blocs rectangulaires de 110 mètres sur 100 mètres

soit de 11.000 mètres carrés. Les blocs du Haut Bel-Air sont moins uniformes. Le Bas Bel-Air couvre une superficie de 129.000 mètres carrés et l'autre partie, 77.900 mètres carrés, soit une superficie totale de 207.600 mètres carrés près, pour une population voisine de 39.200 habitants. La densité globale est donc de l'ordre de 1 personne aux 5 mètres carrés.

Le Bel-Air manque d'arbres et d'espaces libres. Sur une superficie totale de 207.600 mètres carrés, nous avons relevé seulement 2000 mètres carrés non occupés, soit 1/100 près. De plus, cet espace se répartit en petites superficies de 15 à 100 mètres carrés ici et là. Ce manque d'espace libre cause encore une animation continue dans les rues. En témoigne l'occupation des rues, en période de vacances par des équipes de foot-ball.

Les données de l'enquête montrent que plus de 40% des maisons logent 2 ménages ou familles, le ménage étant défini comme un nombre variable de personnes liées par des rapports de parenté ou d'amitié sous la dépendance morale ou économique d'une personne responsable. Il n'existe pas de démarcation nette et précise entre le salon et la chambre à coucher. Très peu de ménages peuvent satisfaire leur désir dans la façon de meubler leur logement. La pièce a de multiples fonctions. C'est une simple baraque qui est à la fois une cuisine, une salle à manger, une chambre à coucher un salon, un emplacement de bricolage. Il n'y a aucun endroit tranquille dans le logement; on se lève et on se couche tous ensemble. C'est à de rares exceptions près qu'on peut parler de l'existence d'une chambre à coucher dans la mesure où un lit reste installé en permanence. Dans plus de 75% des cas les nattes et les haillons sont étendus sur le sol pendant la nuit puis ramassés et repliés pendant le jour. Cette couche portative et très expéditive permet de libérer la pièce et de la consacrer à d'autres activités. Il y a à peu près 1 individu sur chaque 2 mètres carrés cinquante d'espace habité au Bel-Air et c'est sur cet espace qu'il doit organiser sa vie, satisfaire ses besoins.

Il n'est certes pas nécessaire de pousser plus avant l'analyse pour montrer les conditions extrêmement précaires dans lesquelles vit la population du Bel-Air.

Des études réalisées en France par Chombart de Lauwe l'ont conduit à déterminer des seuils et des surfaces minima. Au-dessous de 16 m<sup>2</sup> par personne, la dégradation de la santé physique et mentale est fatale.

Le fait que nous ayons rencontré un seuil de 2 mètres carrés cinquante par personne pour le Bel-Air prouve que nous tombons dans une situation hors-concours voisine de la catastrophe. C'est un cas extrême où les familles sont condamnées à une série de déficiences auxquelles elles ne peuvent rien. Aucun tableau ne peut être plus dramatique.

L'anarchie avec laquelle sont érigées ces baraques ne laisse aucune chance à des possibilités d'aménagement d'espace vert, de cours intérieures. Les propriétaires encouragent au plus haut degré cette dégradante promiscuité qui leur procure des avantages économiques évidents. Le plus fort pourcentage de maisons, environ 25 à 30%, n'est séparé que par une distance allant de 2 à 3 mètres. On peut à peine parler de séparation dans ce cas. Ce sont d'étroits corridors obscurs, humides, impraticables en période de pluie.

Les familles qui vivent dans ces maisons sont repliées sur elles-mêmes, contraintes par les dimensions mêmes de l'habitat. Environ 56% des maisons ont un volume variant entre 40 et 60 m<sup>3</sup>. Elles enlèvent de ce fait à leurs habitants toute possibilité d'épanouissement physique et mental. La courbe de distribution des maisons suivant le volume d'air disponible par personne accuse un maximum de plus de 9 mètres cubes dans 25% des cas. Elle zigzague entre 3 et 8 mètres cubes à des pourcentages variant entre 10 et 15%. Il est permis d'avancer à partir de ces données que dans l'ensemble la majorité des logements ne fournissent que 6 mètres cubes d'air environ par personne.

### Etat des logements

En dehors des seuils minima, des types de logement, de leur volume ou de leur dimension, il existe d'autres facteurs tels : l'aération, l'ensoleillement, l'équipement en général dont l'importance

doit être mise en relief dans l'explication des relations comportements-milieu.

Plus de 80% de logements de notre échantillon ont une aération mauvaise; l'humidité, l'absence de lumière sont des facteurs fort préjudiciables à la santé physique. Les meubles sont dans un état de délabrement quasi-absolu.

Si nous entrons dans le détail des matériaux de construction, nous constatons que le bois l'emporte à 51%; suit de près la maçonnerie avec 30%. La combinaison du bois et de la maçonnerie apparaît dans la proportion de 14%. Les murs en bloc existent seulement dans 4% des cas.

Les toits sont de tôle ondulée dans la proportion de 95%. Ce sont pour la plupart des maisons de fortune qui n'offrent aucun indice de confort ou de satisfaction. La peinture y est absente, les murs sont tapissés de pages de journaux ou de revues. On est incommodé par l'odeur des fosses d'aisance dont la proximité avec l'espace habité constitue un péril pour la santé des familles. On compte à peu près 1 latrine pour 100 personnes.

Nul n'est véritablement chez soi. Les possibilités d'extension ou d'amélioration horizontale de l'habitat sont pratiquement nulles dans les conditions actuelles d'occupation du territoire. L'entretien des maisonnettes s'avère une tâche particulièrement difficile. On ne peut pas arranger ou meubler à son goût faute de moyens économiques et d'espace. Le fait de ne pas pouvoir se sentir chez soi, de ne pas pouvoir créer sa vie personnelle, familiale et intime se traduit chez plusieurs par un vague mélange de résignation et d'espoir.

On voudrait des logements plus grands, plus spacieux, plus aérés. Vivre à l'intérieur des corridors du Bel-Air, ce n'est pas humain. «Je n'ai pas choisi de vivre ici ; si je suis ici depuis plus que 40 ans, c'est preuve que ma situation n'a pas changé», tels sont les propos courants de la plupart des informateurs. Ces derniers subissent le milieu avec ses problèmes d'insalubrité, de misère physique. Les rues et les corridors sont très sales, chargés de mouticules d'immondices. L'irrégularité du service de la voirie oblige les habitants à profiter des averses pour déverser les débris dans les rues ou les jeter dans les égouts.

Pour l'ensemble de la population étudiée, 22% des familles sont propriétaires des maisons qu'elles habitent, 26% ont affermé des particuliers. Il y a deux types d'affermage: celui de la maison et celui du terrain, La seconde catégorie figure 5 fois sur 100 et la première 26 fois sur 100.. Ce sont les locataires qui occupent le plus fort pourcentage : 39%.

La durée de l'occupation varie considérablement. Il y a une très grande mobilité résidentielle au Bel-Air. A partir d'un maximum de 2 années de résidence, les familles tendent à se déplacer vers d'autres points du territoire. Sans doute faut-il préciser ici qu'une telle mobilité est plutôt de type horizontal intraquartier. Les familles déménagent d'un logement à un autre à l'intérieur même du Bel-Air. Ces déplacements sont provoqués par des conflits de voisinage, des embarras économiques.

C'est un moyen qui permet d'échapper aux représailles des propriétaires d'immeubles insatisfaits de leurs locataires.

Les relations interpersonnelles manquent de force. La solidarité réputée du Bel-Air est au ralenti. Elle ne s'exerce qu'à l'occasion des hauts faits, d'un incendie par exemple ou tous les habitants gagnent les rues pour porter secours aux sinistrés.

Une sédentaire du Bel-Air, habitant le haut de la rue Macajoux nous informe que son quartier, à part quelques rares anciens du Bel-Air, est habité par les «moun vini».

«Ces derniers poursuit-elle sont comme des gens en transit, de passage. C'est un va-et-vient continu; on n'a pas un voisin pour longtemps. Ils se relaient à longueur de semaine. Ainsi, aucune amitié ne peut se constituer car chaque jour on voit arriver d'autres visages. Elle ajoute : «cette maison attenante à la mienne en moins de 6 semaines a vu passer 5 locataires».

Le coût locatif mensuel est de 5 dollars environ par pièce.

Si on se réfère aux matériaux du parquet, on constate que le ciment est utilisé dans 79% des cas et la terre battue dans 10% des cas. Les planches suivent avec 8% la mosaïque 2% et l'empierrement 1%

## Le Problème de l'Eau

Dans leur grande majorité (92%), les maisons des cours et corridors n'ont pas d'eau courante. Les chiffres de 1 robinet pour 150 personnes et d'une salle de bain pour 200 personnes en sont une preuve palpable. Une pluie au Bel-Air est toujours reçue avec joie, car les 4 fontaines publiques qui fonctionnent très irrégulièrement, alimentées par un seul réservoir, sont nettement insuffisantes pour une population d'environ 40.000 habitants. Cette situation alarmante explique le va-et-vient permanent des enfants de service et des vendeuses d'eau à travers le Bel-Air. Ce commerce pratiqué à une très grande échelle a permis à plusieurs d'améliorer sensiblement leur niveau de vie. Beaucoup de personnes aisées vivant sur la périphérie et qui possèdent une installation hydraulique revendent à leur tour le précieux liquide au prix de 10 centimes, (\$ 0.02) le bidon de 5 gallons durant les périodes de sécheresse et de coupure d'eau. A leur tour les petites vendeuses font payer le bidon de 5 gallons 10 centimes en temps normal quand elles peuvent faire leur approvisionnement dans les fontaines publiques, avec facilité. En temps de sécheresse et de coupure d'eau le prix du bidon monte à 20 cts., 40 cts. et parfois atteint 0 gde 75 (\$.15) et on va chercher l'eau à plus de 1 kilomètre; Cité de l'Exposition, Poste de Pompier, etc. On s'imagine ce que cela représente pour un ménage de 8 personnes au moins; il faut quand même faire la lessive, préparer les repas, se laver, etc. Beaucoup de personnes n'hésitent pas à déclarer que l'alimentation en eau est leur principal souci au Bel-Air.

Il répugne à certains parents d'envoyer leurs enfants à la fontaine publique à cause des rixes, des insanités échangées et préfèrent acheter l'eau des vendeuses.

Pour se laver, les pauvres gens des corridors se contentent d'une simple cuve installée à la vue des passants devant leur maisonnette, ou dans un coin aménagé. L'éducation sexuelle se fait sans effort. Les gens un peu évolués et qui ont des moyens improvisent un coin de leur maison ou de leur cour en guise de douche, ou bien utilisent les quelques douches privées en location moyennant 10 cts (\$ 0.02)

## **L'Electricité**

Rare sont les maisons qui possèdent le courant électrique à l'intérieur des corridors ; cependant la complexité de ces corridors et l'entassement des maisons favorisent les prises clandestines. En principe les petites gens utilisent la petite lampe locale « tête gridape » dont le prix varie entre 10 cts et 50 cts. Une personne seulement sur 100 possède une ampoule électrique. Le courant électrique est distribué dans 20% des maisons.

## **Les Loisirs**

Ces quartiers marginaux semblent être le lieu unique où misère et bonheur réalisent la plus parfaite union. Quand il n'y a pas de cérémonies vaudou, de match de foot-ball ou de carnaval, jeunes et vieux s'adonnent au cerf-volant.

Ou bien si c'est un dimanche les transistors sont ouverts pour écouter de la musique ou pour suivre les résultats de la (borlette) loterie populaire. La pratique de ce jeu a augmenté considérablement le nombre des transistors dans les quartiers pauvres. C'est ce qui explique qu'on trouve 1 transistor pour 200 personnes à l'intérieur des corridors.

## **Vers une Politique de l'Habitat**

Le Bel-Air offre le spectacle d'un véritable désordre de la construction qui va en s'aggravant. Le seul moyen efficace de freiner l'état de misère croissant de ce quartier sur le plan du logement c'est de formuler une politique de l'habitat qui définisse les conditions de développement et de transformation intégrée de l'habitat, les moyens financiers, les options essentielles, le niveau des priorités.

La première étape de cette politique pourrait consister dans une récupération d'une partie du Bel-Air et l'implantation d'un plan modèle. Une telle politique pour être efficace peut être basée sur une action financière, une action au niveau des coûts de construction, un système de crédit à long terme et un programme d'épargne obligatoire.

L'Etat peut recourir au financement privé par des concessions fiscales, un système de bonification d'intérêts.

L'habitat n'étant pratiquement pas une source de recettes en devises pour l'Etat, ce dernier doit miser davantage sur le caractère social de ces projets. Il doit envisager de réduire les coûts de construction en standardisant les équipements et en utilisant rationnellement les matériaux de base du pays. Une telle méthode suivie par le Ghana a permis à ce pays de consacrer plus de 30% de ses investissements publics aux habitats à bon marché tout en réduisant les coûts de 15%.

Plusieurs pays d'Europe et d'Afrique ont résolu le problème du logement par des coopératives de construction. La formule coopérative touche à la fois le problème du financement interne et celui du coût réduit. Des membres d'un même corps : administration, ouvriers d'usine, armée, ouvriers de mines, maçons, charpentiers, etc., s'unissent et achètent des terrains privés ou publics, bénéficient de prêts remboursables à long terme (15-20 ans).

La solution coopérative à l'avantage de favoriser 1) la construction de logements à bon marché répondant au faible niveau de vie des groupes 2) elle introduit un système de financement rigoureux et économique 3) elle facilite la participation à une oeuvre collective et l'appui de la collectivité aux intérêts individuels.

L'Etat pourrait réaliser des lotissements et des plans avec leur infrastructure correspondante; rues, eau, électricité, espace vert, places publiques, voirie, etc. Les terrains mis à la disposition des habitants seraient construits suivant des procédés locaux modernisés dans le cadre du développement communautaire.

Le concept d'habitat évolutif s'avère particulièrement utile et réaliste dans le cas du Bel-Air. Il reste à la mesure des possibilités financières des familles. L'Etat définirait un module d'habitat de base sur un lot préalablement viabilisé. Ce module comprendrait: une cuisine, une chambre à coucher, un salon, une toilette et une cour intérieure. Les chambres seraient ajoutées au fur et à mesure de l'agrandissement des familles et selon les besoins de ces dernières.

# *Le Centre d'Art*

## **BERCEAU DE L'ART HAITIEN**

vous invite à visiter son Exposition de Tableaux et  
d'objets d'Art.

Un accueil sympathique est réservé à chaque visiteur.  
**D'AVANCE, BIENVENUE A TOUS.**

## **SALVITAE**

### **NEPHRITE CYSTITE PROSTATITE URETRITE**

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute irritation et inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

**Dose :** Une cuillerée à thé dans un verre d'eau  
toutes les quatre heures.

**JOSEPH NADAL & CO.**

**Distributeur Exclusif**

## **REGIE DU TABAC**

**Voilà enfin des Cigares merveilleux**

**COURONNE**

**VEVEY**

**PALME**

**POPULAIRE**

**CREME**

# VERS UNE VILLE GRISE...

par Fritz BENJAMIN

Directeur du Service d'Urbanisme  
au Département des Travaux Publics

Vue des huit cent mètres d'altitude de Boutiliers, la Capitale de la Perle des Antilles semble être ensevelie dans la verdure...à condition de ne pas trop laisser errer le regard sur les lèpres du Bel-air, de la Saline, du Morne-à-Tuf, de Martissant. La magie de la distance opère, conférant à la ville, grâce au cadre exceptionnel formé par la baie, la plaine et les montagnes, un charme qu'elle est loin d'avoir en réalité. De près, Port-au-Prince déçoit par le petit nombre de parcs, de jardins publics, d'avenues plantées, et seuls les arbres des propriétés privées font encore illusion ! Il y a pourtant la Place des Héros de l'Indépendance, l'Exposition, objectera-t-on ... Mais justement, ces espaces verts, sont-ils des parcs ?

En termes d'urbanisme, un espace planté, aménagé de façon à procurer aux citadins détente et contact avec la nature, de dimensions suffisamment grandes pour faire oublier le milieu urbain, peut-être considéré comme un parc. Le promeneur y recherche, suivant ses goûts et son humeur du moment, la solitude ou la compagnie, le silence d'un sous-bois le gazouillis d'une fontaine, le chant des oiseaux, les rires des enfants... La superficie de cet espace conçu pour reposer l'esprit et flatter les sens doit être en relation avec le nombre d'usagers ; « huit mètres carrés par habitant » semble être un quantum satisfaisant. Cependant, dans le cas d'une agglomération importante, le parc unique quelque soient ses dimensions et son agrément, ne peut pas desservir toute la communauté en raison de l'éloignement des quartiers périphériques ; la dissémination de parcs plus petits s'impose alors afin que les parcours soient acceptables.

En fonction de ces considérations il est clair que Port-au-Prince n'a pas de vrais parcs ; le Champ-de-Mars est une place publique grevée d'un problème de circulation automobile et le Parc des Palmistes n'a jamais prétendu être, même aux temps de splendeur, qu'une réserve exigüe de grands arbres fiers !

### Cent ans plus tard ..

Cette carence en vastes espaces verts n'est pas compensée par l'existence d'avenues et de rues munies de larges trottoirs et agrémentées d'arbres ; on imagine sans peine le rôle de parasols que joueraient ceux-ci sous une latitude où la recherche de l'ombre est une des préoccupations majeures ! Sans compter l'apport de la Beauté si nécessaire à ce Port-au-Prince dont la plupart des bâtisses se signalent par leur vétusté, leur laideur ou leur mauvais goût...

Depuis la charte d'Athènes, il est devenu un truisme de dire que « les trois matériaux des Tables de la loi de l'urbanisme contemporain sont l'air pur, le soleil et la verdure » (le Corbusier). Cependant, dans la pratique, surtout dans des pays dits « en voie de développement » la nécessité d'apporter la Nature dans la ville ne semble pas revêtir le caractère d'urgence d'une infrastructure ou d'un habitat adéquats. Aussi y assiste-t-on, cent ans plus tard, à la répétition du même processus déclenché par la Révolution Industrielle : accélération vertigineuse du développement urbain, spéculation effrénée sur les terrains, satisfaction indécente d'intérêts personnels au détriment de la majorité citadine, détérioration des conditions de vie urbaine. Ce stade atteint, on s'aperçoit qu'on ne peut priver impunément la ville de ses poumons de verdure... et qu'il est impossible ou très coûteux d'y remédier !

Alors, que faire ? se résigner à l'inévitable, ou construire une ville nouvelle ? La première « solution » équivaut à une condamnation de la ville, la seconde, en pays pauvre, peut porter un coup mortel à l'économie.

Alors faute de n'avoir su prévoir il va falloir panser le Présent et profiter de l'évidence de la crise pour montrer la nécessité de ménager l'Avenir.

Le processus d'asphyxie indiqué plus haut n'a pas encore atteint son point critique à Port-au-Prince et il est encore possible de faire en sorte que notre sous-développement soit une «bénédiction»: un examen des erreurs des autres (à l'échelle urbaine elles se paient cher) devrait, compte tenu des paramètres locaux, indiquer la voie du développement équilibré...

### Action Immédiate

Il est encore trop tôt pour présenter un programme d'aménagement d'espaces verts, puisque l'inventaire physique de la Capitale en vue d'un Plan Régulateur commence à peine. Cependant le sens d'une action immédiate peut se résumer en quelques propositions claires:

- embellir, entretenir, préserver les parcs, jardins et espaces libres existants.
- en aménager de nouveaux
- appliquer strictement la loi du 22 juillet 1937
- freiner l'amenuisement inquiétant du Domaine privé de l'Etat
- établir une ceinture verte autour de Port-au-Prince.

La première proposition implique trois actions différentes et complémentaires. Les deux premières sont en relation directe avec les possibilités budgétaires municipales et avec la détermination des édiles d'améliorer constamment l'image de la cité. Quand au terme «préserver» il signifie: garder avec vigilance les parcs, jardins, espaces libres qui font partie du Domaine Public de l'Etat, contre les entreprises des particuliers. Il est évident que s'il y a des possibilités qu'une partie du Champ de Mars soit occupée un jour, par un super marché, fut-il le plus moderne et le plus rentable des Antilles, et que ce qui reste du front-de-mer à l'Exposition soit dévolu à des hôtels, à des stations à essence ou autre tout le reste n'est que littérature!

Prétendre aménager de nouveaux espaces verts n'est pas aussi exorbitant qu'il semble; le coin de verdure réalisé au Pont St. Géraud est un exemple du jardin de poche qu'on peut multiplier dans Port-au-Prince. Les bandes de terre où poussent des fleurs sauvages sur un substratum plus ou moins discret de boue et de détritiques ne manquent pas...

L'article 7 de la loi du 22 juillet 1937 donne à la Municipalité le droit de modifier le plan d'un lotissement dans l'intérêt de la sécurité publique, de l'hygiène, de la circulation ou de l'esthétique. Etant donné que l'implantation d'espaces verts procède de l'hygiène, physique et mentale, et de l'esthétique urbaine, cette loi constitue un moyen de contraindre les lotisseurs à réserver une certaine superficie pour un parc et des aires de jeux. Mais la rapacité des promoteurs et le laisser-faire de l'Administration ont produit des quartiers anarchiques tels que le Canapé Vert, Delmas; les rues y sont étroites, il n'est pas question de planter des arbres puisqu'il n'y a pas de trottoirs et que beaucoup de propriétaires ont édifié des constructions au droit même de leur clôture, empêchant ainsi tout élargissement ultérieur de la voie. Aucun de ces quartiers ne possède un parc, même de dimensions modernes. Un terme doit être mis à la caducité de fait de cette loi qui, en attendant sa révision, peut encore constituer un précieux outil de développement.

### **Diminution alarmante du Domaine privé de l'Etat**

Dans la plupart des pays où le caractère prioritaire de la planification urbaine n'est plus discuté, l'accroissement progressif du domaine municipal est un objectif poursuivi sans relâche; il s'effectue dans le cadre d'une législation foncière dont les mécanismes de réserve, de blocage, d'expropriation, de remembrement opèrent (ou sont censés opérer) au bénéfice de la collectivité tout en ne lésant pas les intérêts fondamentaux des particuliers. Quand la ville parvient à posséder la majeure partie des terrains surtout dans les zones d'extension probable, la prévision et le contrôle du développement sont beaucoup plus aisés, sans porter atteinte à son dynamisme.

A l'heure actuelle, faute de cadastre il paraît difficile de déterminer le pourcentage de terres de l'Etat, dans Port-au-Prince et sa Région, qui sont vendues dans le courant d'une année: cependant certaines indications permettent de penser que la superficie du Domaine Privé diminue régulièrement. Aucune stratégie d'aménagement urbain, qu'il s'agisse d'Industrie, le Logement ou de Zones vertes, n'est viable dans un tel contexte.

## Une ceinture verte autour de Port-au-Prince

Enfin, pour des raisons dont la discussion déborderait le cadre de cette étude (aménagement du territoire, infrastructure et services, équilibre social, sanitation, etc.), il est urgent de contenir Port-au-Prince dans les limites d'une ceinture verte, c'est-à-dire de zones agricoles ou forestières déclarées «non edificandi». Présentement, on peut dire à priori que la Plaine du Cul-de-Sac, à partir de Mais-Gaté, et le Morne l'Hôpital répondent à cette vocation. Le reboisement de ce dernier et l'interdiction d'y construire contribueraient à diminuer les inondations périodiques qui font des port-au-princiens des victimes du binôme boue-poussière ! Ces mesures permettraient aussi l'aménagement d'un vaste parc forestier d'une beauté inégalée, donnant enfin à Port-au-Prince le «Country Parc» qui lui fait défaut.

Selon toute probabilité la population de Port-au-Prince avoisinera le million à la fin de ce siècle; sous l'impulsion du secteur privé, sa superficie dépassera les cinquantes kilomètres carrés. Pour peu que le sort des générations futures ne nous laisse pas indifférents, essayons d'imaginer ce qu'y sera la vie dans vingt-cinq ans si les seuls espaces verts doivent encore être ceux qui ne nous suffisent déjà plus aujourd'hui. Peut-être alors les cogitations des urbanistes ne paraîtront plus des exercices en gratuité...

**AGENCE DE VOYAGES** 35, Avenue Marie Jeanne, 35  
**IBO-TOURS** Cité de l'Exposition  
Port-au-Prince, Haiti

Commerçants, Étudiants, Résidents, Touristes pour  
un service rapide, pour un voyage sans problème  
voyez IBO-TOURS où un personnel courtois et  
entraîné vous aidera à éliminer tous vos soucis.

**IBO-TOURS** : Compétence      Sérieux      Rapidité

## **Société Anonyme Darbouco**

185, Rue du Quai, Téléphone : 2-2132      Port-au-Prince, Haiti

Equipement et Fournitures Agricoles

Tracteur Diesel • COCKSHUTT •

Moteurs Diesel • BERNARD-MOTEURS.

Charrues RANSOMES

SEMENCES KEYSTONE

Séchoirs à Café ADS

Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY

Plaques fibro-ciment ÉTERNIT pour toiture, plafond et cloison

Plaques fibro-ciment ÉTERNIT pour revêtement et parois  
d'office et de salle de bain, buffets d'évier, dessus de  
tables et comptoirs.

# ANALYSE DU RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC SUR PORT-AU-PRINCE

par Jean Michel HOURY

Le réseau est constitué par trois axes principaux : La route Carrefour-Portail Saint-Joseph, le circuit centre ville-Pétionville par Lalue et Delmas et les diagonales, Bois Verna, Pacot, Turgeau, Saint-Gérard et le centre ville.

L'axe Carrefour-Portail Saint Joseph est couvert par 350 «tap-taps» ; chacune de ces camionnettes légères, à carrosserie locale sur chassis généralement japonais transporte environ 300 passagers par jour ouvrable, ce qui porte à plus de 100.000 le nombre de passagers véhiculés par jour, et à peu près de 35 millions le nombre de passagers par an, sur un parcours moyen de 3 à 4 kms. Le coût du trajet est de \$ 0.05.

Sur l'axe centre ville-Pétionville par Lalue et Delmas, le transport est assuré par 200 Peugeot familiales diesel à 9 ou 10 places chacune et par 100 «tap-taps» véhiculant des passagers exclusivement par Delmas à la fréquence de 180 à 200 passagers par jour, par Peugeot et 250 passagers par « tap-tap ». 60.000 passagers par jour et près de 20 million par an utilisent donc le réseau au prix de \$ 0.10 le trajet.

Sur les diagonales, le trafic est assuré par des taxis collectifs, voitures privées d'occasion, dont il est difficile de préciser le nombre.

Si l'on se limite à l'analyse des Axes Carrefour-Portail Saint-Joseph et centre ville Pétion-Ville, il apparait donc qu'un trafic de 55 millions de passagers par an est assuré par 650 véhicules dont 450 tap-taps et 200 Peugeots.

les 650 camionnettes publiques sont à rapprocher du chiffre de 591 porté sur les états statistiques de 1969, soit un accroissement annuel de 20 véhicules, soit un taux moyen de 3%, qui est faible comparé au taux de natalité et à l'importance de l'exode rural vers Port-au-Prince. En 1969, les 591 camionnettes publiques représentaient 3,6% du parc total de 16.418 véhicules. Ce pourcentage est sensiblement le même aujourd'hui.

En 1967, 1691 camionnettes publiques et privées représentaient plus de 13% du parc total de 12.980 véhicules. Par contre, de 1967 à 1969, les seules voitures passaient de 8.611 à 12.875.

Pourtant, Haïti ne compte qu'un véhicule par 250 habitants, taux très peu élevé.

#### **Avantages et Inconvénients du système actuel**

Le prix du transport (entre \$ 0.5 et \$ 0.10) est extrêmement bas et est à la portée du pouvoir d'achat local. Il est sans aucun doute l'un des plus bas au monde. Ceci n'est possible que par le rôle du conducteur qui est aussi receveur et mécanicien et qui minimise ainsi le coût de fonctionnement de son véhicule, tout en l'utilisant de façon optimale de 6h du matin à 9h du soir. Il faut noter qu'Haïti est un des seuls pays où un réseau de transport fonctionne sans aide de la municipalité ou du gouvernement.

L'ensemble des points est desservi « à la demande », même si les lieux sortent des axes principaux (usines, écoles... etc). Aucun autre système, demandant forcément la mise en place de lignes régulières, ne pourrait apporter le même avantage.

L'état anarchique de la circulation dans les principaux axes semble dû à deux causes essentielles :

Le mauvais état et l'insuffisance des voies de communication (pas de budget de fonctionnement, voies trop étroites) d'une part, et d'autre part, l'absence de règles précises de circulation, notamment quant aux « publiques » (arrêt toléré n'importe où, bloquant totalement la circulation)

## Les solutions

### 1 — Possibilités de transport urbain par autobus de grande capacité.

L'utilisation d'autobus exige une chaussée en parfait état de 10 mètres de largeur au moins.

L'expérience prouve que jusqu'à présent, les acheteurs d'autobus n'ont jamais pu rentabiliser leurs véhicules tant sur le plan exploitation pure, que sur le plan technique ; c'est-à-dire que non seulement le résultat d'exploitation est négatif mais encore qu'il ne couvre pas l'amortissement d'où le problème de remplacement du matériel.

Le seul exemple connu d'exploitation rentable est la SITRA d'Abidjan ; de 2 milliard de francs CFA, soit 8 million de dollars pour un trafic portant sur 91. 800.000 passagers par an, avec un parc de 244 véhicules dont seulement 82% peuvent être utilisés conjointement (18% étant immobilisé en permanence).

Port-au-Prince représentant un trafic de 55 à 60 million de passagers par an, il faudrait donc un investissement de 6 million de dollars en matériel et installation d'entretien, en supposant que :

Les chaussées soient aménagées et élargies et que le tarif actuel soit doublé afin de couvrir l'exploitation.

### 2 — Aménagement de la situation actuelle :

L'investissement et l'entretien du système actuel peuvent se chiffrer comme suit

Investissement acquit :

450 tap-taps (coût moyen HT \$ 2.500) .....	1.125.000
200 «Familiales» (coût moyen HT \$ 3.500) .....	700.000
	<hr/>
	\$ 1.825.000

## Entretien

Amortissement linéaire sur cinq ans  
+ pièces de rechanges \$ 500.000 par an.

Le rapport financier, quant aux sorties de devises, étant nettement favorable à l'utilisation des « publiques », il suffirait fait pour rendre cette exploitation viable de prendre des mesures visant à :

— Créer une source de financement (taxation spécifique du véhicule) pour alimenter un budget d'entretien (ce qui permettrait de passer alors au « minibus » de 20 à 24 passagers sur l'axe Carrefour-Portail).

— Limiter l'extension trop rapide des « publiques » en établissant un quota d'immatriculation reposant sur les dernières statistiques annuelles.

— Etablir une série de règles de circulation quant aux arrêts qui doivent être imposés sur des emplacements réservés et aménagés.

— Développer enfin le système de voies en sens unique, existant actuellement.

**CROISSANCE**

**ET**

**DEVELOPPEMENT**



# L'INVENTAIRE DES GITES MINÉRAUX FACE AU DÉVELOPPEMENT MINIER DU PAYS

par A. Cheilletz, Y. le Mailloux et J. C. Samana  
Géologues, Membres de la Mission de Coopération  
Technique Française en Haïti

## Haïti et le développement minier

Si des auteurs anciens comme Moreau de Saint-Méry en 1797, Descourtilz en 1809 ont pu donner l'impression d'une grande diversité et même d'une richesse des gites minéraux d'Haïti, la situation actuelle de l'économie minière du pays est loin de refléter les mêmes caractères puisqu'un seul gisement, celui de bauxite de Miragoane est exploité industriellement aujourd'hui.

Dans l'esprit d'une mise en valeur des ressources minières du pays, doit-on se fier à l'optimisme des auteurs des années 1800 ou à l'image du faible développement actuel ? Quels sont les éléments d'information pouvant conduire aujourd'hui à une vue objective de ce problème ?

Le développement de l'économie minière d'une nation est une oeuvre de très longue haleine puisque même les pays où l'économie, les traditions minières et les efforts répétés, souvent depuis l'antiquité, ont toujours favorisé le développement minier comme c'est le cas en Europe occidentale, des découvertes récentes en Irlande et en France viennent témoigner d'une mise en valeur encore incomplète des ressources du sous-sol.

Les voies qui peuvent conduire à un tel développement sont diverses et, dans une large mesure, complémentaires.

La première démarche dans la voie du développement doit impérativement être celle de l'inventaire et de l'analyse de ce qui est connu à divers degrés (gisements exploités ou anciennement exploités, concentration d'intérêt économique non défini ou douteux, voire « curiosités » sans intérêt minier).

Fort de cet inventaire, il est possible d'aborder la recherche systématique c'est à dire la prospection de toutes les ressources possibles d'un pays. Il s'agit là d'une opération ou plus précisément d'un enchaînement d'opérations, longues et coûteuses, dont la rentabilité économique est loin d'être assurée; c'est pour cette raison que la majorité des pays à économie libérale confient cette tâche à un service national (service géologique, service des mines par exemple le Geological Survey aux Etats Unis, le Bureau des Recherches Géologiques et Minières en France...) En l'absence de ces services, ce sont des organisations internationales qui financent en partie ces programmes. Le projet de L'O.N.U. (U.N.D.P.) sur la partie septentrionale d'Haiti se rattache à ce type d'activité.

Les sociétés minières privées qui ne peuvent investir dans de telles opérations de prospection générale de rentabilité douteuse ou trop mal assurée se limitent à l'étude des zones qui leur semblent les plus favorables et qui sont toujours restreintes; ces zones sont définies comme permis de recherches.

### Un peu d'histoire

La première mention que l'on a d'une activité minière en Haiti remonte à l'époque des conquérants espagnols qui se mirent très rapidement en quête de l'or ayant sans doute été impressionnés par les objets ou les bijoux des Indiens. Dès le début du XVIème siècle, ces indiens soumis furent employés à l'exploitation des mines d'or. La région du Cibao en République Dominicaine a conservé à travers les siècles une réputation prestigieuse et la région de Capotille en République d'Haiti recèle des filons qui auraient été exploités pour l'or à cette époque.

Au temps de la colonie française, les naturalistes ont dressé la liste de minéraux rencontrés en Haïti (Descourtilz, 1809) mais rien ne vient témoigner de l'activité minière ; cependant tout laisse à croire que l'orpaillage des sables aurifères de rivière continuait à être pratiqué.

Ce n'est qu'à la fin du XIX siècle que les premières reconnaissances et prospections systématiques ont lieu : 1898 à Terre-Neuve, 1900 à Grande Rivière du Nord ; ces travaux aboutissent à la découverte de très nombreux indices de cuivre et à leur évaluation économique. Des sociétés se constituent alors, des concessions sont demandées et des mines ouvertes : en 1904 à Grande Rivière du Nord et en 1905, à Terre-Neuve où l'on exploite 235 tonnes de minerai de cuivre ! Certains gisements sont riches (6 à 20% Cu) mais les réserves sont faibles et après une exploitation intermittente les mines sont abandonnées ; en 1915, c'est Grande-Rivière du Nord qui ferme, vers 1920, Terre Neuve.

Peu après, le problème allait être abordé sous un nouveau jour, plus rigoureux et plus scientifique, c'est en effet de 1920 à 1921 que W. F. Woodring et W. S. Burbank lancent les bases d'une géologie moderne d'Haïti et de ses gîtes minéraux. Leur publication «Geology of the Republic of Haïti» est encore aujourd'hui un ouvrage de base tout à fait remarquable.

La prospection systématique n'a cependant commencé qu'en 1941-1942 sous l'impulsion de l'U. S. Geological Survey avec une attention spéciale pour le manganèse (Goddart et al, 1947) Peu après, de 1943 à 1946, la bauxite fut prospectée activement sur l'étendue du pays par la Reynolds Aluminum puis le cuivre fut l'objet d'une attention spéciale de 1949 à 1951 dans le district de Grande Rivière du Nord par la West Indies Mining Co., et en 1954 dans le district de Terre Neuve par la Sedren.

Le résultat concret de ces prospections fut la mise en exploitation de la bauxite à Miragoane en 1957 par la Reynolds et celle du cuivre à Mémé près des Gonaïves de 1959 à 1971 par la Sedren. Simultanément, J. Butterlin (1945 à 1954) approfondissait très largement la connaissance géologique fondamentale du pays.

La prospection du cuivre continuait par ailleurs avec K. Kott puis Haicana enfin, depuis 1972, Penarroya-le Nil a entrepris des prospections dans la partie septentrionale du pays.

### **Pourquoi un Inventaire et une Carte des Gîtes Minéraux -**

Notre propos n'est cependant pas de tracer ici un panorama de l'histoire ou des structures de l'industrie minière mais présenter la première démarche, l'inventaire des gîtes minéraux pris dans sa plus large acception, c'est à dire non un simple catalogue mais un document scientifique de base pouvant servir aussi bien à orienter les recherches minières qu'à définir une politique de planification.

C'est dans cet esprit que le Conseil National de Développement et de Planification a demandé à la Coopération Technique Française d'organiser une mission d'études des gîtes minéraux du pays. Cette mission fonctionne depuis décembre 1971.

La première étape de l'étude des gîtes minéraux consiste et ce n'est que logique à en faire un inventaire le plus détaillé possible afin de posséder la liste et la localisation géographique de tous les éléments constituant les ressources naturelles du sol et du sous-sol. Mais le travail serait inachevé et quasi-stérile s'il s'arrêtait au simple stade d'un catalogue.

En effet, que désire-t-on pouvoir tirer d'un inventaire des gîtes minéraux? Avant tout des indications concernant soit la possibilité de découverte minière, soit l'orientation (planification) de travaux systématiques. Il importe donc d'élaborer aussi profondément que possible l'analyse géologique et économique des indices connus pour décider des travaux à entreprendre sur chacun d'eux ou pour évaluer les possibilités de gisement. Un exemple local illustrera mieux cette démarche, celui de fer et de cuivre de Morne Beckly à proximité de Limonade (Département du Nord). Il s'agit d'un indice connu depuis toujours et d'autant plus abondamment décrit qu'il se situe au bord d'une grande route. En raison du type d'indice le fer n'a que fort peu

de valeur économique malgré le caractère spectaculaire de certains blocs de minerai. Mais la présence de cuivre, bien que plus discrète n'en présente pas moins beaucoup plus d'intérêt : cet indice n'est pas isolé mais fait partie d'un ensemble géologique régional favorable à la prospection du cuivre.

Ainsi l'inventaire des gîtes minéraux d'un pays a non seulement le rôle de révélateur mais aussi celui de guide aidant à l'orientation et au développement de la recherche minière.

### **Etablissement de l'Inventaire et d'une Carte.**

Avant toute chose, le géologue chargé d'un tel inventaire doit se faire archiviste et historien, parfois même archéologue. Les documents d'âge très variable, les traces d'exploitation ancienne, les archives des sociétés forment la première base, le premier fond de documentation que l'on complète par les « bruits » recueillis sur place qui constituent une véritable tradition minière orale.

Replacer même grossièrement de telles informations sur des cartes topographiques et géologiques comme celle de J. Butterlin soulève de nombreux problèmes de détails. C'est alors que commence l'indispensable travail d'interprétation et de vérification sur place.

Retrouver un indice ou une exploitation ancienne sur le terrain ne va pas sans mal : des jours et des jours de marche et d'enquête, et encore heureux si l'on retrouve l'indice qui peut très bien ne pas exister ! La critique des informations, véritable exégèse géologique, est conduite parallèlement ; par exemple, les occurrences de platine signalés en 1809 par Descourtilz pour la première fois et reprises presque systématiquement par la suite relèvent très vraisemblablement d'une confusion entre l'argent (plata) et le platine métal n'ayant été parfaitement reconnu que lors des premières exploitations en 1819 dans l'Oural.

Si de telles occurrences de platine sont de ce fait des plus douteuses, il n'en va pas de même du tout petit indice de chrome de l'île à Vaches cité par Berthier en 1821, non encore retrouvé sur le terrain mais très vraisemblable en raison de son environnement géologique.

Fort de ce premier inventaire critique, il importe d'organiser les connaissances en regroupant les indices de même caractéristiques au sein de vastes régions définies comme «provinces». Pour ce faire, la connaissance géologique des pays avoisinants est indispensable ; dans le cas d'Haiti, c'est tout l'arc des Antilles qu'il faut prendre en considération.

C'est à ce stade d'avancement que la carte des gîtes miniers et le fichier correspondant trouvent une valeur scientifique économique et peuvent de ce fait, être publiés.

### **Et après l'Inventaire**

Il apparait bien ainsi que le but d'un inventaire des gîtes miniers n'est pas de découvrir de nouvelles ressources du sous-sol mais, plus modestement, de préparer le terrain au développement minier. Les résultats, brut, de cette étude forment un document fort peu attrayant, pour le profane : les conclusions essentielles en seront publiées par ailleurs mais il est d'ores et déjà évident que le développement minier de la République d'Haiti est en marche et qu'il sera possible d'ici à quelques années de trancher entre l'optimisme des auteurs des années 1800 et l'état de faible développement actuel de l'industrie minière en Haiti.

*Banque*

*Nationale*

*De la*

*République*

*D'Haiti*

( **DEPARTEMENT COMMERCIAL** )

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

**LOCATION DE COFFRES - FORTS**

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux États-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

**VOS BIJOUX**

**VOS PAPIERS PERSONNELS**

**VOS TITRES**

**EN TOUTE INDEPENDANCE**

**ET EN TOUTE SECURITE**

**AVEC DISCRETION**

**ET CONFORT**

**Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE  
et votre PATRONAGE.**

# *Ateliers Marcel Clermont*

**159, RUE DU MAGASIN DE L'ETAT, 159**

**PORT-AU-PRINCE, HAITI**

Se recommandent pour tous travaux de ferronnerie, fer forgé, ajustage mécanique, construction de charpentes métalliques, conduits « casing » pour puits artésiens, réservoirs métalliques de toutes capacités, machine pour boulangeries et divers, machines pour l'industrie agricole : broyeurs, expellers etc... Réparation de pompes à eau pour usages domestiques et industriels.

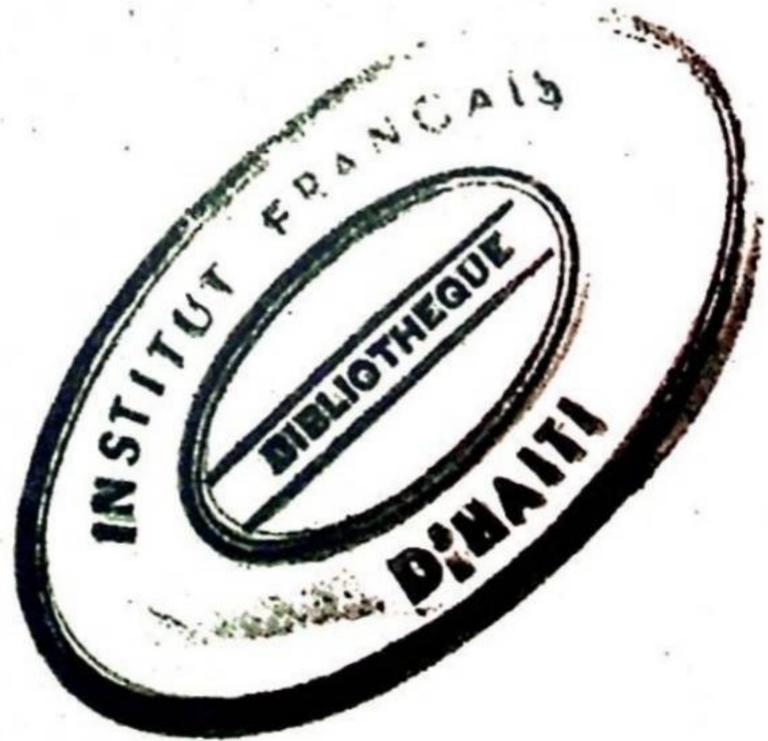
# *Épicerie Rigaud*

**28, Angle des Rues Grégoire et Darguin**

vous offre les articles suivants :  
Vins, Conserves, Provisions alimentaires  
toutes sortes de produits de beauté.

**PRIX AVANTAGEUX**

**ARTS ET LETTRES**





INÉDIT

## PRADEL

par Léon LALEAU

Mes parents étaient en relations avec les demoiselles Dougé longtemps avant que j'aie rencontré chez elles, Pradel dont je devais être l'ami. Elles demeuraient à la Rue des Miracles, juste en face de notre maison, échappée hélas ! de notre domaine familial déjà si restreint. J'y ai vécu mon enfance entière et une partie de ma jeunesse. Je ne l'ai quittée qu'aux environs de la trentaine, le matin de mon mariage.

Lorsque le hasard, auquel je collabore alors, m'amène à longer à pied la Rue des Miracles, je fais, chaque fois, une station de quelques secondes à la place de l'énorme « sablier » qui lui jetait de l'ombre à la face à certaines heures du jour. Et, d'un coup, j'évoque, mon étroite chambre d'élève et d'étudiant, qui ouvrait ses deux fenêtres sur la cour. Entre ces deux cartés, une petite table où j'écrivais mes premières proses et quelque temps après mes premiers poèmes, et que surmontait un buffet aux vitres cassées où, pêle-mêle, j'engouffrais les débuts de ce qui devait être une bibliothèque assez tournée et où se trouvait, peut-être, l'exemplaire que j'ai conservé d'une édition populaire des Contes d'Edgar Poe, à zéro franc 65, reçu de Paris. J'avais 17 ans.

---

Pradel pénètre dans la classe. C'était la seconde du Lycée Pétion. Sans se soucier du bruit crissant que font, avec leurs talons, tous les élèves pour se mettre debout, il va s'appuyer à la chaire. Avant de s'y asseoir, il dit, d'une voix hachée et nerveuse :

— Messieurs, je remplace votre professeur d'Histoire Générale, Fernand Hibbert, actuellement souffrant. J'espère qu'entre nous, tout ira bien durant ces deux ou trois semaines.

Et sans plus, il commence son cours

L'homme était court et ressemblait à l'un de ces pâles adolescents chantés par Damoclès Vieux dans l'un de ces poèmes déjà célèbres. Il portait un pantalon de drill gris et un veston d'alpaga noir. Le cou, court, est pris, comme dans un carcan, dans un faux-col qui coïncide avec son menton et est surmonté d'une petite rosette noire que seuls des yeux d'enfants pouvaient distinguer, sans effort, à distance.

Son débit est saccadé, précisément la chanson de l'eau qui, projetée par une pression trop forte gicle en bredouillant du robinet de médiocre volume. Et le lorgnon vacille qui est agrippé au sommet ou à la base — cela dépend du point de vue — de son nez qui n'a rien de caraibéen, et qui voile à peine le titillement précipité de ces tous petits yeux. De temps à autres, de ses délicates mains de femme, brunes et coquettes, il s'assure que résiste à ses gestes, cette raie médiane qui, comme l'allée d'un parterre à la Lenôtre, traverse d'une traite ses beaux cheveux, noirs et luisants.

Ce n'est pas la langue au laisser-aller de Fernand Hibbert, ni cette posture mollement étalée sur une chaise apparemment trop exigüe et que débordaient ses fesses. Aussi nous regardâmes-nous, stupéfiés, quand le cours achevé, Pradel, toujours sec et bref, nous informe :

— La semaine prochaine, je vous interrogerai.

Et après un temps.

— Et, au revoir, Messieurs.

Tandis que nous descendions vers la cour pour la récréation de 3h30, nous échangeions nos observations sur le nouveau professeur, qui d'entre nous ne remarqua qu'une discipline silencieuse, pas une fois interrompue, avait régné dans la classe et que seul avait troublé le crissement de nos plumes galopant sur les pages de nos cahiers.

Et cela dura un mois à peu près.

Pradel interrogeait souvent les élèves. Entre autres Catts Pressoir qui, déjà, était le méditatif mélancolique qu'il fut dans la vie ; Antalcidas Guillaume qui dépassait la classe et par l'âge

et par une maturité précoce. Il écrivait de beaux vers. J'en ai retenu deux qui m'enchantent encore :

**Je souffre de sentir que mon coeur est un vase  
Dont je ne puis verser le divin contenu.**

Félix Courtois, presque Liliputien, qui, derrière une timidité que l'âge n'a pas émoussée, dissimulait une intelligence que faisait flamber la moindre étincelle. C'est de là, sans doute, que date l'amitié que lui a vouée Pradel.

Je n'ai pas mémoire d'avoir, à l'époque, attiré l'attention de Pradel. J'étais un élève plutôt moyen plus soucieux de la balle que des manuels, distrait par ailleurs, et bavard. Moi, je le connaissais bien. J'avais lu quelques uns de ses sonnets hérédiques et répétais souvent pour des écolières de mon âge deux ou trois quatrains de son poème cynique et juvénile sur la femme :

**Créature de rêve inconsciente et belle  
Instrument de plaisir que tout mon être appelle,  
Femme, enfant de l'Amour aux sens inapaisés  
J'ai soif de tes parfums, j'ai soif de tes baisers**

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire le goût et la pratique des Lettres qui sont à l'origine de mes relations avec Pradel, mais notre commune passion du sport. Il était un fervent et régulier spectateur des matches de foot-ball et j'étais un demi remarqué. Au saut à la perche, je suivais de près Mano Armand qui atteignait aisément trois mètres.

Pradel était fort à l'escrime et fréquentait la salle Saint-Michel de Joseph Barthe. Nous nous y rencontrions de temps en temps. C'est là qu'un après-midi après que j'avais exécuté avec Périclès Tessier si élégant sur la planche malgré son début de bedon, les figures compliquées du Mur, il m'invita à la petite salle privée qu'il avait organisée chez lui au Bois Verna et qui était située exactement sous le pont qui porte aujourd'hui son nom, distinction qu'il ne doit pas à l'Edilité mais à l'opinion publique et à la faveur populaire.

On s'y trouvait, quelque fût la saison, vers les six heures du matin et l'on était sûr d'y rencontrer chaque jour, Emile Bastien, raffiné et précieux ; Albert Ethéart, élégant et peu prodigue de paroles ; Mano Armand, cordial et bruyant et, sur la planche, d'une souplesse et d'une plasticité d'acrobate. Quelquefois aussi venait Charles Moravia qui n'avait pour être avec nous, qu'à traverser la ravine de Turgeau, ce qui lui permettait, des fois, de venir en pyjama.

Pradel était très taquin. Il adorait la plaisanterie que, souvent, il approchait de la caricature et du burlesque, ce qui en atténuait, comme il le disait, la cruauté. Si ma susceptibilité, à fleur de peau, aux environs de la vingtaine, a été définitivement rabotée, c'est à lui que je le dois, en partie.

Exemple : Un matin, comme j'étais assez las, à la suite de sa leçon qui avait duré plus de vingt minutes — lassitude motivée, car pour arriver à la salle, je faisais à pied, trois fois la semaine, le chemin qui de la Rue des Miracles me conduisait chez Pradel — Le Maître, m'interpelant, bruyamment me dit :

- Laleau, je vais te faire une confidence.
- Devant ces messieurs lui demandai-je. ?
- Oui, répliqua-t-il, cela en aura plus de prix.

Et, après une seconde :

- Mon vieux Laleau, tu es un sinistre imbécile.

Comme je ne bronchais pas devant le rire des camarades qui tomba sur moi telle douche inattendue et vigoureuse, Pradel reprit :

- Et tu n'es pas vexé.
- Non cher Maître, repartis-je. Car votre opinion est aussi la mienne.
- Dans ce cas, je vais te faire une autre confidence, insista-t-il.
- A vos ordres, Baroulette. (C'était son sobriquet)
- Eh bien, mon petit, tu es moins bête que je ne le croyais.
- Ah ! ça, j'en suis certain, fis-je, en me mettant debout d'un bond dans un geste de sportif.

Alors, m'entourant l'épaule de son bras gauche, Pradel recommença affectueusement.

— Cela dit, et, d'ailleurs fortement pensé, arbore ton masque, enfile ton gant et prends ton fleuret. Nous allons faire un dernier assaut. J'espère, au moins une fois, crier : touché.

Il le cria deux fois et moi six.

— Au fait, conclut-il, tu es à la vérité, le moins couillon de la bande.

C'est moi qui, cette fois, pourrait éclater de rire. Mais je n'en fis rien. Je savais déjà que le triomphe est très glorieux s'il ne pavoise pas.

Les accessoires fixés à la panoplie, on traversa, comme chaque matin, dans la modeste maison basse de l'amphytrion où chacun s'affala dans un des confortables fauteuils de son salon-bibliothèque, exigü, mais généreusement ventilé.

La bibliothèque était entrouverte à notre curiosité et des paquets de cigarettes, éparpillés sur son bureau, sollicitaient nos vices. Tandis que les uns commençaient à fumer, Moravia et moi, nous parcourions, une fois encore, les titres des bouquins, peu nombreux, mais somptueusement reliés.

Moravia parla de Rostand, chez qui il avait été reçu quelques mois auparavant, et me conseilla de lire et d'apprendre. Le **Contrebandier**, le long poème qui clôt **Les Musardises** et a toute l'allure d'un art poétique.

C'est ainsi que, grâce à l'inépuisable générosité de Pradel, je lus, tout jeune, la collection complète des poètes de chez Lemerre ; François Coppée, Bourget, Leconte de Lisle, Léon Dierx, Jean Lahor, Renée Vivien. Et n'en déplaise à mes jeunes confrères de la nouvelle vague, je les relis encore par instant, et mon plaisir n'est pas atténué.

Et, au départ, en passant devant l'aînée des demoiselles Dougé, Séphora, les uns, cigarettes aux lèvres, les autres, bouquins sous le bras, nous percevions distinctement sa voix enrouée qui maugréait :

— « Cigarettes l'Etat, bibliothèque publique », cependant que Pradel qui nous avait accompagnés jusqu'à la porte, s'écriait, faussement en colère, à l'adresse de Séphora :

— Vieille fille assez.

La générosité de Pradel, on l'a tellement célébrée qu'à ceux qui ne l'ont pas connu ou n'ont pas bénéficié de ses faveurs, elle semble emprunter à la légende sa perfection et sa poésie. Mais ce qu'on n'a pas assez signalé, c'est la spontanéité on eut dite instinctive et sa discrétion à double tour. Son geste n'a jamais trébuché devant une détresse à secourir ou une amitié même infidèle ou trahissante, à sortir de l'embarras. Chez lui, la main droite n'avait pas à ignorer ce que faisait la main gauche car toutes deux dans le simple mouvement de se tendre, s'ouvraient d'égale façon, sans effort, et se vidaient mêmement. Il donnait des deux mains et des quatre poches.

Si aucun de nous n'en a guère profité, c'est qu'à nos besoins quelque fois pressants, notre éducation et notre désintéressement opposaient d'infranchissables garde-fous. Et nous n'étions pas riches, cependant. Nous ne le sommes pas devenus... Chacun de nous pourrait aujourd'hui, parodiant le vers célèbre de Mendès, avouer, sans se méprendre :

**Je porte avec fierté la honte d'être pauvre**

Et le crépuscule, déjà, s'étend sur notre vie.

La générosité de Pradel ne se restreignait pas au service à rendre. Elle s'étendait et s'élevait jusqu'à la charité chrétienne. Je devais en avoir la preuve évidente plus tard.

J'ai vu avec quelle grandeur d'âme et quel naturel, comme si cela allait de soi, il accueillit le geste du Président Vincent qui reconnaissant ses torts, s'avança vers lui, cela à la grande hargne de celui de ses amis que Georges de Lespinasse appelait affectueusement le Docteur Bougon.

Conseillé par Lescot, Richard Mc. Guffie et moi, Vincent qui venait de recevoir de je ne sais quel dignitaire de La Havane de luxueuses boîtes de cigares, se décida à les offrir à Pradel. C'est Lescot, alors Ministre à Washington, qui les lui apporta. Sans hésitation, oubliant ce qu'il avait à reprocher au Président, il se saisit de son stylo et lui adressa la plus amicale et la plus déférente carte de remerciement et, quelques jours après, il envoyait une gerbe à Résia Vincent.

Je ne jurerais pas que renaquit leur amitié de jeunesse, mais une rancune légitime et pesante à un grand coeur, s'était évaporée. L'élan des belles âmes, ressemble, parfois, aux yeux du servum pecus à de la faiblesse.

---

Pradel, à l'égal de tous ceux — je parle des hommes de lettres — de sa génération, était accueillant à la jeunesse qui se cultive. C'est lui qui lança au Barreau François Moise, Pierre Blot, Lechaud, Verdieu, Trouillot et quelques autres. Quant à moi, je lui dois d'avoir fortifié la confiance que j'avais en mon jeune talent.

Un jour, comme on lui avait demandé au Cercle Port-au-Princien une conférence, il choisit ce sujet : Avant l'Amour, Pendant l'Amour, depuis l'Amour. Et ces trois états d'après lui, étaient respectivement représentés par trois poètes haïtiens : Damoclès Vieux, Louis H. Durand et moi. Mon premier recueil, **A Voix Basse**, venait de paraître. Dans la semaine qui suivit la causerie, il n'en restait plus un exemplaire. Le mien passa de main en main. Inutile de dire que je ne l'ai plus revu. Quelques jours plus tard, à une fête donnée à Parisiana, Cler Chéraquit interpréta avec autant d'âme que de talent **L'Agonie des Roses** qui, depuis, reparait périodiquement à l'affiche. Je l'ai entendu réciter au Collège Pénette. Elle fut dite, à deux reprises, par les membres de la Compagnie Jean Gosselin. Antoine Bernardin, poète aussi, et mon ami, professeur de lettres au Collège Georges Marc, la fait apprendre à ses élèves de Seconde.

Nul n'était plus apte à réussir cet entretien d'un matin de Dimanche. L'Amour, pouvait-on dire, faisait la cour à Pradel. De jolis visages, qui ressemblaient au Bonheur, s'illuminaient à son passage ou à son entrée dans un salon ; des sourires de toutes les nuances fleurissaient ses jours, et, devant son coeur faisaient la queue, de gentes Dames, en quête de distraction et de fraîches jeunes filles, dont les désirs, comme disait un de mes condisciples disparus, étaient en robe de noces.

Il s'en souciait à peine. Peut-être préférait-il ces balades nocturnes, en auto, dans la compagnie de Courtois, Lechaud, au

cours desquelles ils faisaient les caboulots de la pègre, offraient à boire à de pauvres filles dont la misère endormait le désir et réveillait la pitié. Vers les dix heures p.m., il regagnait ses dossiers sur lesquels ils se penchait, parfois, jusqu'à l'heure qui hésite entre l'aube et la lampe, comme dit Valéry.

---

Et nos réunions du matin, sous le pont, à la salle d'armes, un jour, cessèrent brusquement.

Un humoriste ayant dit que, trois fois la semaine, on « faisait les armes » chez Pradel et l'Autorité d'alors s'alarmant, assimila nos réunions à des manoeuvres subversives. Cela se passait un peu avant l'occupation de notre Pays.

Chaque matin, en pénétrant chez Pradel ou en nous en allant nous croisions bien quelques êtres à l'allure douteuse, — feutres rabattus sur les yeux, grosses lunettes aux verres noirs. Mais nous affectons l'air de ne pas les voir, — imprudence ou innocence. — Une fois, tout doute s'évanouit : le pont était garni d'une imposante brochette de militaires, agrémentée de quelques civils au visage agressif.

Ce jour-là, nous restâmes avec Pradel jusqu'au moment — neuf heures — où dans son buggy, il partit pour son cabinet.

L'Autorité, toujours susceptible — pas plus ici qu'ailleurs — se rappelait-elle que notre maître était, depuis sa jeunesse un homme d'action. Et, dans son esprit se profila la silhouette de l'éphèbe qui, au Limbé, en 1902, étonnait ses compagnons par ses imprudences héroïques et le rutilant panache dont il surmontait sa bravoure. Ne le voyait-on pas, pour ranimer le courage ensommeillé de ses soldats improvisés, se lancer dans la mêlée en criant « en avant » avec seulement à la main, ce stick qu'il porta toute sa vie, comme pour souligner ce souvenir d'une jeunesse surprenante d'entrain et de courage. L'Autorité s'était-elle souvenue aussi de l'homme qui aux époques de vacances du Fouvoir, enfourchait son beau cheval et, suivi d'une dizaine de fanatisés, ramenait l'ordre dans la cité et par sa seule présence, transformait les sans-mamans en serviteurs dociles, rentrés soudainement, et tête baissée dans l'obéissance passive. C'est

ainsi qu'à l'arrivée du Chef de la Révolution, qu'elle fût du Sud (Antoine Simon) ou du Nord (Vilbrun Guillaume) il trouvait une capitale pacifiée, sans écoulement de sang et cela, grâce au charme d'un homme entraîneur d'hommes, respecté de l'élite dont il était choyé ainsi que de la masse qu'il savait dominer sans brutalité.

Sur la demande de Pradel nous n'allâmes plus chez lui à ces réunions matinales où il nous initiait au maniement de l'épée et nous aidait, en même temps, à orner notre esprit. Nous ne cessâmes pas cependant de le voir. Très souvent à son cabinet de la rue des Miracles, un peu moins souvent chez lui, mais jamais en groupe, et certains soirs au cercle.

L'homme était brave. Il ne fuyait pas devant l'événement, Il attendait de pied ferme. Comme un jour on insistait près de lui à la suite de l'incarcération de quelques uns de ses partisans pour qu'il entrât dans la clandestinité, ce qui eut été rendre la tâche aisée au Gouvernement qui ne souhaitait pas l'arrêter, il dit, calme et décidé :

— Mes amis en prison, et à cause de moi, et je m'enfuirais. Non ! je dois les rejoindre.

Et, quelques heures après, il était appréhendé.

---

C'était plaisir, au moment où, au cercle, nous jouions au Billard, de surprendre la voix de Pradel qui tentait, mais en vain, d'être tonitruante, monter de la table de Bridge, à côté :

— Tu es un Malikoko, mon vieux René. Si je n'ai pas réalisé mon petit schlem, c'est bien de ta faute.

Et le même reproche adressé à René Faubert, tombait peu à peu sur Georges Baussan, Richard Mc. Guffie, Georges de Lespinasse, tous trois champions à ce jeu et qui surclassaient Pradel.

Mais la table répondait aux savoureuses douches par de vastes éclats de rires. Parfois, une voix disait :

— Mais le Malikoko, c'est toi, ineffable Baroulette !

La partie achevée, et presque toujours perdue par l'équipe Pradel, on percevait son timbre, maintenant assourdi qui disait, répétant une fois encore, sa boutade ressassée à plaisir.

— C'est moi qu'offre.

Et déjà debout, au garçon qui venait de se présenter :

— Prenez la commande de ces Messieurs.

Et joueurs et spectateurs buvaient dans la rigolade et la camaraderie, tandis que le Maître faisait quelques belles citations de Verlaine ou d'Hérédia.

La littérature, chez lui, ne chôma pas.

L'homme du monde et l'homme de culture vivaient chez lui, dans une coexistence pacifique et féconde. C'est à cela que nous devons des plaidoiries ou le droit, la jurisprudence et les lettres faisaient le plus indissoluble des ménages à trois, et que notre littérature s'enrichit d'essais aussi consistants que les **Deux Tendances** et s'embellit de poèmes de valeur et bien de chez nous comme **Le Mapou**. **L'indigénisme** n'est pas une trouvaille récente, mais un flambeau qui est parti de notre Indépendance et fait un sillage de clarté qui traverse tout le domaine de notre poésie.

Ce qu'avait dédaigné de faire Pradel, un pays à lui, le chercheur Maurice Lubin, l'a réalisé : La réunion en un recueil de son oeuvre poétique. C'est en souvenir de ce que je lui dois que j'ai accepté de préfacier ce recueil et, de tout coeur, je souhaite que ma page ne soit pas indigne de l'ouvrage si, jamais, bien entendu, il voit le jour, un jour. Les sonnets qui s'y trouvent, surtout **Les Femmes** sont de premier ordre et rappellent — inspiration, perfection du vers, connaissances des civilisations grecque et romaine — **L'Hérédia** des meilleurs moments.

---

Et puis vint l'occupation.

Pradel, comme l'on devait s'y attendre, fut au premier rang des protestataires. Il y allait d'une forte somme, toutes les fois qu'il fallait envoyer une délégation aux U.S.A. élever par des voix au-

torisées comme celles de Sténio Vincent, Pierre Hudicourt, Pauléus Sannon, Perceval Thoby, Joseph Jolibois Fils, la véhémence protestation du patriotisme haïtien injustement heurté par les marines de Woodrow Wilson. Il vint aussi à nous lorsque nous fondâmes la **Ligue de la Jeunesse Haïtienne** et la Revue qui reflétait nos inquiétudes et, certains jours, notre angoisse, les unes et l'autre si justement notées dans l'éditorial de notre premier numéro, éditorial signé de C. Léger qui avait alors 26 ans et était notre aîné.

Pradel s'abstint de servir les Gouvernements d'alors — malgré d'instantes sollicitations — et n'accepta, sur la demande affectueuse de Dantès Bellegarde, qu'un modeste poste de professeur, mais à l'impérieuse condition de ne recevoir aucun traitement. Il ne voulait pas s'écarter d'une des règles inflexibles de sa vie, qui était de ne jamais se dérober quand il s'agissait d'être au Service de la jeunesse dont jusqu'à sa mort et malgré l'âge, il est resté le Prince, titre qui lui fut décerné par Firmin. Nos sportemen de l'époque témoignent encore chaque jour dans leurs conversations nostalgiques, de l'intérêt que Pradel leur dispensait. Une coupe de foot-ball ne porte-t-elle pas son nom ?

Il était aimé du Parc Leconte. Nous nous y rencontrions chaque Dimanche rarement à la Tribune officielle, mais presque toujours sur la touche. Pradel, à ces matches hebdomadaires, s'amusaient comme un gosse, délirant à un beau shoot, s'exaltant sur une passe ingénieuse et faisant des mots et risquant des calembours abracadabrants. L'un d'eux est resté longtemps célèbre. A un arbitre qui hésitait sur le sort d'un but marqué au fort d'une mêlée, Pradel opina en tenant ses solides lunettes d'écailles qui avaient, sur son nez, succédé à son lorgnon juvénile et fragile :

— J'affirme que c'est un but... bon.

Rentré de France, en Mars ou Février 1938, après une mission temporaire de 14 mois, l'une de mes premières visites, je la fis à Pradel à son cabinet de la rue des Miracles. L'ami avait vieilli en un an de plus de dix ans. Ses joues à son départ bondissantes encore, étaient flasques ; ses beaux cheveux touffus et

noirs s'étaient clairsemés et semblaient avoir roulé dans du sucre. Une peau ridée flottait sous son menton et ses tout-petits yeux, vaguère, titillants de vie et de lumière derrière ses verres, avaient perdu tout éclat. Mais sa parole était restée vivante, nerveuse, et son débit, puissant et chaud, comme au temps de son jeune âge qui nous avait paru éternel.

Son goût du sport n'avait pas baissé d'un degré. Toujours au foot-ball au Parc Leconte le Dimanche dès 15 H, il jouait au tennis trois fois la semaine. Il avait fait construire un magnifique « court » dans la cour de sa garçonnière, où depuis, se dresse la Filature Brandt. Naturellement, il m'invita à participer à ses parties, avec Brun Ricot, Georges de Lespinasse et deux ou trois rares invités.

Et j'avais plus de quarante ans. Sans espoir de devenir un champion, je prenais part à leurs essoufflantes parties. Je pouvais cependant, quelques mois après retourner sans grand effort les drives dont Pradel qui jouait le cigare au coin des lèvres, était très vain, bloquer aisément les revers de Ricot et, sans trop courir, écraser au centre du terrain, les smash sans conviction de Lespinasse.

Mais la santé de Pradel baissait à un rythme régulier. Et non son enthousiasme qui paraissait emprunter la voie contraire. Je n'ai d'ailleurs, jamais su de quoi il souffrait. Mais son mal semblait incurable et progressif. Malgré les conseils de son ami le Président Lescot, il refusa une mission qui lui aurait permis de consulter un spécialiste à New-York. Il laissait l'impression d'avoir donné un silencieux et définitif assentiment à la mort, et si, de temps à autre, une légère mélancolie, subrepticement échappée à son contrôle, embrumait son beau visage brun qui n'avait pas perdu son teint chaud, il s'efforçait toujours de rire et d'assortir la conversation de pointes aigues et spirituelles. Il était optimiste. Ses lendemains d'échec avaient les couleurs de la victoire. Il y prenait, disait-on, son élan vers de nouvelles luttes. Je le vois encore, — ce 19 Novembre 1930, il avait été, la veille, battu d'une tête aux élections présidentielles — vers neuf heu-

res, vêtu d'un élégant complet gris, un long cigare au coin de son sourire, les lunettes penchées sur le volant de sa Buick noire. Il venait nous remercier d'un article sympathique que **Le Matin** avait consacré à sa candidature. Comme je le taquinais.

— Ferez-vous partie du grand ministère dont on parle ?

Il répondit du tac au tac :

— Non, mon vieux Laleau.

Et se redressant :

— Aut Cesar, aut Nihil. D'ailleurs, je vais me préparer. Je plaide en cassation dans trois jours. Nous apprîmes, dans la journée, qu'il avait décliné l'offre du Président.

---

Et puis, un jour, on ne le vit plus nulle part. Pas même à son cabinet. J'appris qu'il gardait la chambre chez le Dr. Ricot qui l'aida amicalement à mourir, après avoir, en vain, essayé de nous le garder.

Le téléphone de mon bureau grésilla. On me demandait un rendez-vous pour Pradel qui avait, prétendait-on, à l'autre bout du fil un besoin urgent de me voir. Je répondis que je fixerais l'heure dans quelques minutes. Et, sans tarder, je me rendis chez le Dr. Ricot, Pradel fut touché jusqu'aux larmes de mon geste si naturel pourtant. Et me fit sa requête. Son débit fléchissait. Il était question d'un cable à faire à notre consul à Genève pour débloquer un stock de café de la maison Reinbold. La guerre venait de commencer.

— Tu sais, mon vieux Laleau, si tu fais cela pour moi — il était avocat de la Maison Reinbold — je gagnerai les quelques dollars qui me permettront, s'il en est encore temps, d'aller me soigner.

Fernand Brierre, le père de Jean, était là aussi.

Je promis tout de suite.

Mais Pradel s'inquiéta :

— Crois-tu que Sténio t'autorisera à faire ce câble ? Tu sais que je ne voudrais pas te causer d'ennuis.

— C'est une question strictement administrative. Je n'ai donc pas besoin de l'assentiment du Chef de l'Etat.

En moins de 48 heures, l'affaire était réglée. J'allai moi-même en apporter la nouvelle à Pradel. Il me donna, en silence, une longue accolade et gentilhomme respectueux de la dignité d'autrui, ne m'obligea pas — comme cela m'était arrivé avec quelques autres — à décliner l'offre d'une partie de ses honoraires.

Deux ou trois semaines plus tard, il fut transporté — mauvais signe ! — dans sa petite maison où il devait rendre l'ultime soupir. Il avait, grâce au Père Goré, retrouvé, auparavant, la foi de son enfance.

J'entends encore sa voix un peu avant la fatale issue, suppliant le Docteur qui se préparait à lui faire une piqûre.

— Non, Doc, je n'en peux plus. Laissez-moi m'en aller tranquillement.

Mais Ricot fit son devoir de médecin. Les fesses du malade étaient molles et le Docteur tremblait, ce qui fit le patient gémir longuement.

Il expirait deux jours plus tard, un dimanche de Pâques, un peu après midi, sans une plainte, comme sans regret, eut-on dit, comme si la vie qui l'avait tant choyé lui avait été un fardeau. Il n'avait pas encore 70 ans.

---

Une étoile dansait le jour de sa naissance, pour répéter le grand poète qui célébrait ainsi une vie heureuse.

Des fées gracieuses et bénévoles s'étaient penchées sur son berceau. Aucun don ne lui manqua. Le destin ne lui ménagea ni sourires ni caresses. Le danger semblait avoir peur de son regard franc et loyal. Le succès s'était enrôlé parmi ses partisans et il ne fut pas le moins fidèle d'entre eux.

Il était beau, courageux, plein de talents.

Journalisme, poésie, critique, Droit, ~~bridge~~, escrime, tout lui fut occasion d'être excellent. Sa droiture sortit intacte des hauts emplois où il fut appelé.

Ainsi comblé, il eut l'élégance de partir comme un sage des temps antiques et son dernier geste fut de charité :

— Pour vos pauvres, mon Père, pour vos pauvres, et il tendit au Père Goré une enveloppe juste à un moment où ils étaient seuls. Et lui qui, des fois, montrait de furtifs et brefs accès de snobisme, il sut, au moment de s'en aller repousser humblement les vanités de ce monde :

Pas de discours, supplia-t-il, mais des fleurs, des fleurs, des fleurs. Comme s'il voulait emporter avec lui dans sa dernière demeure l'âme même du parterre où, chaque matin, à l'aube, il allait caresser de la main et des yeux, les premières roses du jour.

— Pour vos pauvres, mon Père, pour vos pauvres.

Il est mort, comme il a vécu, en donnant et en se cachant pour donner, élevant ainsi comme je l'ai déjà dit la banale et distraite aumône à ces hautes régions de l'âme où elle se confond avec la divine charité.

## RECONCILIATION

Qui que tu sois  
je t'invite  
au rendez-vous des hommes  
fixé  
aux confins de mon coeur

Dans la forge des nations  
je souderai  
la main blanche et la main noire  
la main noire et la main jaune  
la main jaune et la main rouge

Tous les visages  
deviendront incolores  
dans le miracle de la réconciliation  
du chien avec le chat

Je chanterai en si bémol  
le dialecte chaud des rossignols  
et toi, coiffé d'un béret de neige  
tu viendras à la table de l'humain

## CONSTATATION

Il est encore écrit  
sur ton visage d'ivoire  
que mon sang charrie  
le virus du mal

Pourtant je détiens entre les mains  
la virginité des aurores tropicales  
C'est le soleil,  
qui m'a enfanté sur la nudité  
des machettes à double tranchant

Je ne lancerai point sur toi  
le grappin de la haine  
Mais je me souviendrai  
que tu bâtis mon tombeau  
Au fond de ton coeur de grêle

Y. A.

## **RODOLPHE SOLAGES**

PROPRIETAIRE DU  
« MARKET ST. PIERRE »

Angle des rues Darguin et Grégoire,  
Pétionville

vous offre les articles suivants :

Provisions alimentaires, Poisson,  
Volailles, crustacés.

Boucherie — Charcuterie — (Self-Service)

## **CONSUL - CORTINAS S. W.**

En vente à la Maison

LES MOTEURS REUNIS, S. A.



Boîte Postale  
No. 746

Prix très avantageux

Rue du Magasin de l'Etat, No. 124

P-au-P., Haiti W. I.

CHAUSSURES

HAITI, S. A.

# **Bata**

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX

## CRITIQUE

### L'EXPERIENCE D'ETZER VILAIRE, SES RISQUES ET SES MERITES

Conférence prononcée au Centre Culturel le 11 Avril 1972, à  
l'occasion du centenaire de la naissance de Vilaire.

par Pradel POMPILUS

Je voudrais commencer par remercier le public et surtout la jeunesse d'être venus nombreux à cette soirée de clôture de la semaine Etzer Vilaire, organisée en souvenir de l'un des poètes qui ont le plus fait pour le bon renom d'Haiti à l'extérieur.

Il se trouve cependant que ce poète a été ou est encore l'un des plus contestés de la littérature haïtienne. Je voudrais que ce Centenaire soit l'occasion de certaines mises au point et surtout l'ouverture à de nouvelles méthodes d'études vilairiennes qui puissent nous conduire à des conclusions plus objectives et plus apaisantes.

Je me propose ce soir de situer cette expérience dans le courant de la littérature haïtienne de la dernière partie du XIXème. siècle et du début du XXème. siècle, d'examiner en quoi elle consiste et de passer rapidement en revue ses risques et mérites.

Je commencerai par examiner l'état de la littérature haitienne et singulièrement de la poésie haitienne vers l'époque de la gestation, de la maturation et de la publication des recueils d'Etzer Vilaire, mettons de 1885 environ à 1912, de la date où le poète nous introduit dans son univers intérieur à celle de la parution dans son dernier recueil « LES NOUVEAUX POEMES »

### **Le Contexte Littéraire de l'Epoque.**

En matière de prose, Firmin publie, précisément en 1885, alors qu'Etzer Vilaire a 13 ans « De L'INEQUALITE DES RACES HUMAINES » dont le succès retentissant a provoqué la jalousie et le dépit de beaucoup d'Haitiens. Louis Joseph Janvier vient de commencer avec « LA REPUBLIQUE D'HAITI ET SES VISITEURS » la série de ses pamphlets et de ses grandes oeuvres auxquels son nom devait rester attaché. Les héritiers d'Anibal Price allaient publier son grand livre « DE LA REHABILITATION DE LA RACE NOIRE PAR LA REPUBLIQUE D'HAITI. ».

En poésie, Fleury Battier vient de donner « Sous LES BAMBOUS » en 1882, probablement ce livre qui a tant émerveillé l'enfant qu'était Etzer Vilaire à 13 ans. Tertulien Guilbaud publie « PATRIE » en 1885; Massillon Coicou « LES POESIES NATIONALES » en 1892 ; Oswald Durand donne « LES RIRES ET PLEURS » en 1896 ; Arsène Chevry donne « LES VOIES DU CENTENAIRE » en 1904 ; Emmanuel Edouard, après avoir publié « LES RIMES HAITIENNES » en 1882, donne « Le PANTHEON HAITIEN » (sans date)

La prose est donc, à cette époque, nationale, voire nationaliste et toute gonflée de négritude. La poésie s'engage dans le courant que lui tracent les grands ténors et qui correspond à l'attente du public haitien et des critiques français qui s'intéressent à la littérature haitienne.

Fleury Battier définit la poésie dans un recueil « SOUS LES BAMBOUS » :

Que d'autres, se souvenant des beaux lieux qu'ils ont visités, chantent la France et ses merveilles, l'Angleterre et ses manufactures, l'Espagne avec ses sérénades, et ses échelles de soie, Venise avec ses gondoles couronnées de fleurs, Rome avec ses temples majestueux et ses ruines imposantes. Mais moi, qui n'ai rien vu de tout cela, qui ne connais que mon ciel bleu, mes horizons sans borne, mes bananiers au vert feuillage... Je ne veux chanter que mon pays, objet de mes tendres amours » (Sous les Bambous, 1882, Commentaire de « Mon Pays »)

Oswald Durand reprend à peu près ce même thème dans son poème qui a, pour titre « Si » et dans lequel il définit les objectifs de la poésie haïtienne :

« Mais je ne connais que nos mornes  
Où se penchent les bananiers,  
Nos cieux, nos horizons sans bornes,  
Nos bois, nos zéphirs printaniers »

(Rires et Pleurs, Si)

Massillon Coicou dans la pièce liminaire de ses poésies nationales, qui est un dialogue entre le poète et la Muse, assigne également à la poésie, comme la mission de chanter la patrie et de la tirer de l'ornière.

Même les critiques étrangers qui s'intéressent à la littérature haïtienne essayent de confiner la poésie haïtienne dans la peinture des paysages de notre merveilleuse nature et dans l'exaltation patriotique.

Un critique français qui a reçu de d'Ussol (je ne suis pas encore arrivé à identifier ce d'Ussol) quelques vers d'écrivains haïtiens, lui écrit pour lui adresser des félicitations, mais en mê-

me temps pour lui communiquer une certaine déception d'avoir trouvé ses poésies haïtiennes un peu trop françaises et de n'y avoir pas rencontré la peinture des paysages haïtiens. C'est donc dans cette atmosphère d'exaltation patriotique, d'exaltation de la race noire, d'affirmation de la personnalité haïtienne par le dévoilement des beautés de nos paysages, c'est dans cette atmosphère qu'Etzer Vilaire a osé entreprendre de redefinir la poésie haïtienne.

Cette définition ressort de son credo littéraire donné en 1912 dans « LES NOUVEAUX POEMES » et surtout de son grand texte tiré de l'autobiographie qui ouvre le recueil des Poèmes de la mort. Je vous cite quelques passages de ce grand texte que vous connaissez bien :

Entre treize et quatorze ans, un livre de vers dû à la plume d'un Haïtien me tomba entre les mains... Le livre ne valait rien — j'étais loin de m'en douter alors. — mais il parlait de choses qui m'étaient familières, de la ouanga-nègresse, de bambou et de bamboula... Cela suffisait pour prêter à l'ouvrage le plus insipide du mérite et du charme... Hélas ! la plupart de mes compatriotes n'ont guère une plus haute conception poétique et pensent comme l'enfant que j'étais ! Aujourd'hui encore, pour exciter leur admiration, pour qu'ils s'extasient sur les merveilles de ce qu'ils appellent la littérature nationale il suffit d'un palmiste au bout de méchantes rimes, dans des phrases décousues et où le sens commun, le bon goût et la langue française sont, tour à tour, et quelquefois tous ensemble, outragés avec une fougue toute tropicale...

Je sens trop les obligations d'honneur qui naissent pour moi de l'estime des gens de goût et de notre élite intellectuelle. Et jusqu'au moment d'affronter la publicité en France et de déterminer de ce coup ma ten-

tative littéraire, j'ai revu, refondu, amendé mes oeuvres avec une persévérance et un courage... dignes peut-être d'une meilleure cause. C'est qu'aussi la langue française est quelque chose que je vénère et que je redoute ; et rien ne me tourmente plus que l'insaisissable perfection, les décevances du rêve d'art à jamais inaccessible dans sa splendeur de beauté idéale. »

### « Que doit être une poésie nationale ? »

Entre le texte d'Etzer Vilaire et les textes de Fleury Battier et d'Oswald Durand, il y a une différence essentielle, c'est que Oswald Durand et Fleury Battier ne parlent que du contenu de la poésie, que du fond de la poésie ; mais sur la forme, sur la langue, ils n'ont rien dit, ils se sont contentés de parler de chant, pour eux la poésie est un chant, mais rien sur la forme. Etzer Vilaire, au contraire, insiste sur la forme de sa poésie et voici quelles sont les idées essentielles qui ressortent de son grand texte : « Que doit-être une poésie nationale » : d'après ce texte d'Etzer Vilaire et surtout d'après l'oeuvre du poète — car l'oeuvre corrige souvent les excès de la théorie — une poésie nationale n'est pas forcément une poésie objective, une poésie descriptive du paysage haïtien. Disons pour atténuer sa pensée qu'une poésie nationale n'est pas forcément la poésie objective, la poésie descriptive à jet continu, car Vilaire n'a pas totalement refusé la poésie objective. Mais il s'en est méfié et à juste titre, car la poésie décrit mal. En cherchant l'exactitude, elle devient prosaïque et perd son prestige qui est de faire rêver ou d'exprimer le fond des choses et non l'apparence. D'ailleurs, toute littérature descriptive a tendance à devenir prosaïque.

Une poésie nationale n'est pas forcément de la poésie patriotique et entraînant à jet continu, j'ajoute à jet continu, car Etzer Vilaire en a fait, de la poésie patriotique et, de la plus exaltante et, de la plus touchante. Voyez le « ST-DOMINGUE, SALUT ! » le « A MA PATRIE »

Une poésie nationale, d'après Etzer Vilaire, c'est celle qui intègre, à côté du substrat national authentique, les valeurs et les sentiments universels, tels que la mélancolie, le sentiment de l'infini, le sentiment de la mort, le sentiment du temps qui passe et qui ronge notre vie, nos souvenirs, nos affections, car l'universel contient le national ; l'humain contient le national, la petite patrie est renfermée dans la grande. Et surtout, une poésie nationale doit être une poésie exportable et lisible, non seulement à Port-au-Prince, pour le petit succès local, mais à Montréal, à Tokyo, à Paris surtout. Une poésie qui puisse atteindre au-delà du public local immédiat, forcément restreint, le public français.

On a vu dans l'ambition d'Etzer Vilaire d'atteindre le public français, une ambition exacerbée, une sorte de renonciation à sa nationalité haïtienne. On n'a pas remarqué que c'était pour le poète, à l'époque, une nécessité de chercher un public plus large que le public de Port-au-Prince. Quand je réfléchis à la question, je me demande quels sont ceux qui pouvaient à l'époque apprécier Etzer Vilaire. Le baccalauréat haïtien n'a été organisé qu'au début du XX<sup>ème</sup>. siècle, vers 1906 — 1907 et il s'y présentait 5, 6 candidats. Lorsque moi-même j'ai passé mon baccalauréat, une trentaine d'années plus tard, nous étions tout juste 100 pour la république de Port-au-Prince, le premier siège, et il y avait 10 candidats pour le Cap, soit 110 pour la République d'Haïti. Aujourd'hui que vous vous présentez deux mille, trois mille, quatre mille candidats au baccalauréat, vous ne vous figurez pas quel était le drame d'un écrivain haïtien qui ne trouvait pas dans le pays un public à qui s'adresser. Il y avait certainement un public d'élite composé des Haïtiens qui s'étaient formés en France, qui avait passé le baccalauréat français, mais ce public de qualité était extrêmement restreint, et je comprends très bien que l'écrivain qui écrit pour être lu, cherche un public plus large, cherche le public français. On n'a pas non plus remarqué que ce texte insiste beaucoup sur la forme de la poésie. Transposé en langage moderne, le texte d'Etzer Vilaire « Qu'est-ce

qu'une poésie nationale ? » pourrait se traduire ainsi : la poésie exige, certes, un contenu grave et sérieux, mais aussi une forme spécifique. La valeur idéologique du poème réside dans ce qu'il dit, mais sa valeur esthétique réside dans la manière de dire.

### **Harmonie imitative**

Le poème est surtout langage, mais, un langage élaboré pour lui-même, un langage où la fonction poétique a le pas sur la fonction référencielle ; un langage où la répétition régulière des sons, des mots, des groupes, des phrases, des couplets, des accents, la multiplication des images signifie, acquiert des significations secondes aussi importantes que les significations premières des mots, car le poète communique à la fois sur le plan de la conscience claire, du subconscient et de l'inconscient.

Ainsi, nous sommes invités à juger la poésie, non pas à partir de ce qui n'est pas dans l'oeuvre, mais à partir de l'oeuvre elle-même, à partir du signifiant. Faisant l'application de cette méthode à l'oeuvre de Vinaire, nous allons nous écarter un peu des sentiers battus, pour aller à la découverte de quelques-unes des pratiques scripturales du poète, pour démêler quelques-uns des secrets de son faire poétique. Nous insisterons plus particulièrement sur le contenu d'information des phonèmes et des prosodèmes, disons en langage non scientifique, des sons, des accents et des pauses et sur la métaphore.

Maurice Grammont, l'un des derniers grands phonéticiens français de ce siècle et auteur du « Traité de Phonétique Générale, et d'un « Petit traité de versification française », a fait, sur la valeur expressive des sons du français, des remarques extrêmement intéressantes, remarques plus rigoureuses dans le cours de phonétique générale et plus accessibles dans son petit livre « Le Vers français ». Loin de les juger subjectives et folkloriques, d'autres phonéticiens ont soumis ses vues à l'expérience statistique.

Yvan Ionagi, linguiste polonais, contemporain, a écrit dans « **DIOGENE** » No. 51 « L'analyse statistique des poèmes lyriques de Pétofi de 1847 à sa mort survenue en 1849, en distinguant les poèmes agressifs des poèmes tendres, révèle qu'une déviation caractéristique pour certaines consonnes x, t, k, et r dominant dans les poèmes agressifs ; les consonnes douces l et m l'emportent dans les poèmes idylliques. La corrélation entre les consonnes dures t, k, r et les manifestations agressives ne se limitent pas à la poésie hongroise. Le t, et le k durs l'emportent dans « **LES CHATIMENTS** » de Victor Hugo ou dans « **LES INVECTIVES** » de Verlaine quand on compare les deux cycles à « **L'ART D'ÊTRE GRAND PÈRE** » ou à « **LA BONNE CHANSON** »... et ailleurs : « Certaines caractéristiques sonores non seulement aident à la compréhension d'un message, mais encore constituent un message par elles-mêmes ». Maints passages des « **ANNEES TENDRES** » montrent que Vilaire avait une science très poussée de la valeur impulsive des sons du français.

(J'ai tiré tous mes exemples des « **ANNEES TENDRES** » parce que c'est le recueil que je possède et avec lequel j'ai pu voyager — une bonne partie de cette conférence a été préparée dans l'avion au-dessus de l'Atlantique sur le parcours Pointe-à-Pitre — Paris-Pointe-à-Pitre. Mais je ne possède pas le volume des « **POEMES DE LA MORT** » que je considère comme le chef-d'oeuvre d'Etzer Vilaire et je ne tire pas beaucoup d'exemples malheureusement de ce dernier recueil.)

Etzer Vilaire ne pratique pas à jet continu ce qu'on appelle l'harmonie imitative, ce qui est heureux d'ailleurs, car le parallélisme constant du son et du sens détruirait cette hésitation prolongée entre le son et le sens où Valéry voyait l'essentiel de la poésie. Mais Vilaire a des assonances et des allitérations vraiment parlantes. Je m'excuse de vous en fournir d'assez nombreux exemples. Dans « **Parole des Trépassés aux Vivants** », (**POEMES DE LA MORT**), Vilaire reprend les vues de l'Eglise chrétienne sur le problème de la mort et ses convictions éclatent dans ces vers de fin de strophe. La position de Vilaire sur le pro-

blème de la mort, vous la connaissez c'est que la mort n'est pas une fin, la mort n'est pas une fermeture ; la mort est un commencement, la mort est un passage de cette vie à la vie éternelle. « Car la mort est une victoire, comme d'éternels vainqueurs, nous veillons au sein de la gloire. » Vous avez ici une nette dominance, dans ce cri de victoire, des voyelles les plus éclatantes de la langue française, la voyelle à la rime « Car la mort est une victoire (phonétiquement : Viktwar). Nous veillons au sein de la gloire ». Phonétiquement : glwar). Et nette dominance également des voyelles semi-ouvertes è et oe « Comme d'éternels vainqueurs, nous veillons au sein de la gloire ».

Dans les vers qui vont suivre, la même dominance des voyelles les plus ouvertes correspond à une luminosité éclatante ou à un bruit perçant. « Une écharpe écarlate entoure les vaisseaux. Le canon nous annonce un nouvel et sanglant mélodrame.

Où le chœur des enfers chantera dans la flamme.

J'aime les baisers bruyants des flots chanteurs  
Le rire et les clameurs des rivages sonores.

Cependant le fracas devient épouvantable  
et la flotille adverse lance fer après fer une effroyable  
[averse

Tandis qu'ailleurs, la dominance des voyelles douces i, u, eu et des voyelles nasales, généralement voilées, correspond à une luminosité nuancée, faite de demi-teintes et de demi-tons.

« L'étoile se levait sur les flots apaisés.  
Dans le limpide azur une ombre transparente,  
Vapeur d'opale, errait sous la brise expirante.  
Des nuages semblaient, teints de reflets roses,  
Un voile nuptial qui flotte et se balance  
Dans le palais doré du Rêve et du Silence »

(ANNEES TENDRES)

Ailleurs encore, la multiplication des nasales est en corrélation avec la mélancolie du soir ou reproduit le grondement du canon.

« Il pleut, il fait triste. J'écoute  
La chanson qui descend, monotone, des cieux.  
La nuit tombe.

C'est un de ces soirs froids et sombres  
Comme une ombre expirant sous de plus grandes ombres  
(ANNEES TENDRES)

Et plus loin :

« A la foudre, éclatant dans les airs embrasés  
Le canon répondait sur les profondeurs sombres  
Des ondes où roulaient les hommes et les ombres »  
(LE FLIBUSTIER)

A noter aussi quelques allitérations pertinentes relevées souvent d'assonnances assorties. L'allitération, je vous rappelle, c'est le retour de la même consonne initiale sous l'accent. « La vie aux yeux d'Argan..... leurs cris fous ».

Mais la grande réussite de Vilaire des (ANNEES TENDRES), c'est la pièce qui a pour titre «Haro», où l'exaspération du poète contre les écrivailleurs et le persiflage continué amène une dominance des consonnes p, t, k, et r, de la spirante s et les labio-dentales f et v. : « Assez, ceci ne vous regarde pas.....éternelle, »

Toujours au niveau de la deuxième articulation, je vais examiner un aspect de la pratique d'Etzer Vilaire, la pratique de la rime

L'étude de trois courtes poésies des « POEMES DE LA MORT » et d'un long passage (200 vers des « ANNEES TENDRES »- m'incline à croire qu'il y a chez Vilaire un certain équilibre entre les rimes grammaticales et les rimes non grammaticales. La rime est grammaticale quand, par exemple, un

substantif rime avec un substantif ; un adjectif avec un adjectif, un verbe avec un verbe. Elle est non-grammaticale, quand un verbe rime avec un substantif, un adjectif avec un substantif... Dans la 1ère des courtes poésies, c'est « DOULEUR D'AIMER » qui est faite de 24 vers rimant deux à deux, j'ai trouvé six rimes grammaticales et six rimes non grammaticales soit 50% de rimes grammaticales. Dans le deuxième, « A », ce poème très sensuel de 16 vers rimant deux à deux, j'ai trouvé 5 rimes non grammaticales et 3 rimes grammaticales et dans le long passage, 56% de rimes non grammaticales.

Il y a donc à peu près équilibre entre les rimes grammaticales et les rimes non grammaticales. Cet équilibre signifie que Vilaire n'a pas tenu à rompre le parallélisme du son et du sens. Romantique, il veut en effet communiquer tant sur le plan de la conscience claire que sur le plan du subconscient et de l'inconscient.

Toujours au niveau de la 2ème. articulation, je voudrais faire quelques considérations sur le déséquilibre entre la structure sémantique de la phrase et sa structure prosodique.

J'ai examiné dans « LES ANNEES TENDRES » 200 vers d'Etzer Vilaire et j'ai remarqué que dans 85% de ces vers il y a une ponctuation faible ou forte, soit une virgule, soit un point-virgule, soit un point à la fin des vers. Dans seulement 15% des vers, il n'y a pas de ponctuation et il y a un rejet de vers à vers. Cependant, pour ce qui concerne l'intérieur du vers, 75% des vers enjambent d'un hémistiche à l'autre. Quelle est la signification de cette rupture du parallélisme sens-pause ?

Cette rupture est signe d'excitation intense, de colère ou de profond abattement. L'équilibre à la fin du vers révèle que l'auteur essaye de se contrôler, de se comprimer pour voir le flux émotionnel exploser, plus loin, à l'intérieur du vers.

### Une métaphore constante et généralisée

Je voudrais à présent examiner la poésie d'Etzer Vilaire sous l'angle de la métaphore. Sous le titre général de métaphore j'entends ce que Jean Cohen appelle dans « La structure poétique du

langage », la prédication impertinente, c'est-à-dire une structure composée d'un sujet et d'un verbe ou bien d'un sujet, du verbe être et d'un adjectif attribut ou d'un nom attribut ; structure dans laquelle l'attribut prédicat ou le verbe prédicat n'est pas l'un des prédicats possibles du sujet, comme par exemple lorsque Apollinaire écrit : « Les souvenirs sont cors de chasse » ou bien lorsque Mallarmé écrit : « Le ciel est mort ». L'épithète est impertinente lorsque, par exemple, Verlaine écrit : « Le vent crispé du matin » ou bien lorsque Mallarmé écrit : « Bleus Angelus », enfin la métaphore proprement dite qui identifie deux objets entre lesquels existe un rapport de ressemblance.

« La métaphore constitue la caractéristique fondamentale du langage poétique. T. S. Elliott définissait la Divine Comédie comme une vaste métaphore et Claudel opposait poésie à prose comme la logique de la métaphore à la logique du syllogisme. Dans un ouvrage récent consacré à cette figure, la poésie est définie comme la logique de la métaphore constante et généralisée. » Nous avons l'impression en lisant la poésie d'Etzer Vilaire qu'elle est une métaphore constante et généralisée. Expliquant la nécessité et le rôle de la métaphore dans la poésie, Yvan Fonagui écrit : La contradiction fondamentale qu'on retrouve inhérente à tout langage, est faite pour exprimer l'expérience individuelle, il ne peut exprimer que l'universel. Métaphore lexicale et grammaticale témoignait de l'effort du poète pour surmonter cet obstacle.

Je n'ai pas trouvé dans le recueil des ANNEES TENDRES et dans le recueil des NOUVEAUX POEMES, beaucoup d'exemples d'épithètes impertinentes; seul celui-ci, par exemple « La plaine paresseuse et de brume noyée ». Je n'ai pas non plus trouvé beaucoup d'exemples de prédicats impertinents. En voici trois :

« La mer est ma sublime amie ».

« L'horreur est mon empire ».

« Son âme était vraiment un effrayant cratère ».

Mais, les métaphores, les métaphores proprement dites et les comparaisons, abondent dans cette poésie. En voici un bouquet. Je commence par des métaphores dont l'origine et la destination

est un événement de la vie humaine et universelle. Il ne faut pas reprocher à Vilaire d'avoir choisi ces métaphores puisque, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'universel contient le national. Mais il y a aussi un bon bouquet de métaphores dont l'origine et la destination concernent la vie haïtienne et je les réserve pour la fin.

Image dont la destination est un élément de la vie humaine ou universelle :

« Inspiration, je cède à ton pouvoir vainqueur, divin attrait.....  
.....comme à l'amour un jeune cœur, ivre d'une soudaine force.....les voix innombrables de l'être ».

Cette belle poésie consacrée au Christ :

Rien n'est rien : Dieu seul est... Mais que sait-on de Dieu ?  
Autre part dans le ciel, il existe autre chose :  
Mais la mort, est-ce enfin une métamorphose ?  
Et devons-nous jamais sortir de ce bas lieu ?  
Ainsi disait Argan : esprit en proie au doute,  
Pèlerin cheminant sans connaître la route...

Mais il est dans l'histoire un nom mystérieux,  
Une vertu planant dans l'espace et le nombre,  
Seule gloire sans fin, seule beauté sans ombre,  
Inépuisable Esprit qui revit dans les cieux,  
Et verse sur notre âme aux douleurs asservie  
Des rayons infinis de lumière et de vie :

C'est Christ, rêve divin réalisé pour nous,  
Christ, fleur d'éternité qu'on vit du ciel descendre  
Sur le fumier des temps, sur les siècles en cendre.  
L'avenir est à lui ! la pensée à genoux,  
Lasse de s'égarer, l'attend... Toute la terre  
Exhalera vers Dieu son parfum salubre.

Son image éclaire le drame d'ici-bas.  
Son étoile triomphe au-dessus de l'orage !

Dans l'indéfinissable et douloureux voyage,  
Le monde chancelant s'appuiera sur son bras.  
Rédemption ! ainsi l'éternité le nomme...  
Hélas ! Argan fuyait la voix du Fils de l'Homme !

(ANNEES TENDRES)

Et voici maintenant une gerbe de métaphores dont l'origine et la destination concernent la vie nationale, les paysages haitiens je prends d'abord quelques métaphores isolées et ensuite un très grand nombre de métaphores dans une pièce qui a pour titre « **Hommage à M. François Fertiault.** »

« L'émeraude des mers, St-Domingue l'attire... Les mornes dressent partout leur colosse vert sombre. »

Et enfin, voici un très grand nombre de métaphores dans la fameuse pièce qui a pour titre « **Hommage à M. François Fertiault** ». Ce François Fertiault était le doyen des poètes français et même des poètes de langue française du monde entier. Il avait plus de 90 ans quand Etzer Vilaire lui a adressé cet hommage et il produisait encore. Etzer Vilaire lui a comparé sa force et sa verdure éternelle à la force et à la verdure éternelle de notre île.

### **HOMMAGE A M. FRANCOIS FERTIAULT**

Il est une patrie exquise et decevante  
Où trônent le printemps, l'amour et l'épouvante,  
Où sur les fronts pensifs et fiers un ciel de feu  
Projette tour à tour sa courbe triomphale,  
Les caresses d'azur et l'ardente rafale  
Qui semble en éclatant la vengeance de Dieu.

Il est une île rare, ombreuse, unique au monde,  
Vénus voluptueuse et terrible de l'onde :  
Auprès d'elle Java n'est qu'un astre éclipsé ;  
Tout s'efface et pâlit : les perles d'Ionie,  
La terre harmonieuse où parla le génie,  
Les archipels, tombeaux des gloires du passé.

La mer câline et fauve, aux réveils de lionne  
Autour d'elle mugit, écume et tourbillonne  
Pour défendre, jalouse et folle, son enfant ;  
Puis de sa langue humide et bleue elle la lèche  
Maternelle, et la berce à son haleine fraîche,  
Sur son flanc qui palpite et gronde, triomphant.

Terre aux sommets divins, île d'or, grande et triste,  
Trône vert surmonté des flèches du palmiste !  
Sur ses bords murmurants, dans son féerique ciel,  
Ses mornes de velours bigarrés, elle semble  
Reproduire la Grèce et l'Italie ensemble,  
La foudre du Vésuve et l'Hymette au doux miel.

Elle est l'île créole : elle a, sirène brune,  
La force sous la grâce, et dans son clair de lune,  
Toutes les voluptés de la nuit et du jour.

La fécondité mère, au sourire suprême,  
— Par qui tout embellit et charme, la mort même,  
Y verse à tous le lait d'un nourrissant amour...

Poète généreux et cher, vieillard prodige,  
Comme au palmier, qui loge aux bouquets de sa tige  
L'abeille printanière et les oiseaux chanteurs,  
Les ans à votre front n'ajoutent que des palmes.  
Vous rappelez notre île où, droit sous les cieux calmes  
Le palmiste domine et verdit les hauteurs.

Seule vous n'avez pas ses tourmentes de flammes  
Ni la secrète lave allumée en notre âme  
Qui fait, en s'échappant, les révolutions.  
La majesté riante et ferme de votre âge.

Ressemble à sa jeunesse immarcescible ; et sage,  
Vous portez sa douceur, sa force et ses rayons !

Dans un sang vierge encor, comme l'île où je rêve,

Votre âme puise, en fleurs, une féconde sève  
Et prodige, offrira des fruits d'or à cent ans.  
Et tandis qu'au tombeau d'autres âmes flétries  
S'en vont et que l'hiver glace d'autres patries,  
Vous vivez, tous les deux, votre éternel printemps.

Janvier 1909  
(NOUVEAUX POEMES)

On a reproché à Vilaire d'avoir tourné le dos à la réalité haïtienne. Sans doute a-t-il dû penser que la poésie ne doit pas s'engager, que le poète ne doit pas engager sa poésie, mais que, lorsque la patrie l'appelle, lorsque le service de sa patrie l'appelle, il doit opérer une sorte de dichotomie.....entre le poète et laisser le citoyen se défendre seul dans l'arène, car Etzer Vilaire est descendu dans l'arène non pas, toujours avec sa poésie mais, comme citoyen, comme personnalité, surtout à l'époque de l'occupation américaine.

C'est son attitude ferme et intransigeante devant l'occupation américaine qui lui a valu d'être élu sans compétition, député de la ville de Jérémie en 1930. Pour être élu député ou sénateur à cette époque, il fallait avoir été nationaliste de façon intransigeante. J'ai suivi les péripéties de cette campagne électorale de 1930, j'étais élève du 3ème. et, mes parents, à l'Arcahaie, militaient dans le camp nationaliste ; et j'étais tellement gonflé de nationalisme que, à l'âge de 14 ans, je conduisais des groupes de paysans dans les bureaux de vote pour faire voter : « National. »

### Poète Populaire...

D'avoir pressenti ce qu'allait être la poésie moderne, Etzer Vilaire a eu grand mérite. Vilaire a eu du mérite, mais aussi, il a eu de la chance : Il a résisté à ses détracteurs jusqu'à l'avènement d'une génération de critiques courageux, capables de comprendre cette oeuvre et de crier à l'incompréhension et à l'injustice de la critique traditionnelle, jusqu'à l'avènement d'une certaine masse de lecteurs également.

Comparant Vilaire et Oswald Durand en 1906, Marceau Lecorps écrivait : « Il n'aura point la grande renommée d'Oswald mais les lettrés le jugeront presque aussi grand. » En 66 ans, Etzer Vilaire a fait du chemin. Sa renommée est pour le moins aussi grande que celle d'Oswald Durand, de même que son talent. Qui mieux est, il n'a plus besoin d'un public virtuel, hors de son pays. Trois mille candidats bacheliers se penchent chaque année sur son oeuvre pour l'apprécier, l'aimer ou la discuter, il est même en passe de devenir poète populaire ; l'un des membres du Comité n'a-t-il pas proposé, le mercredi qui a précédé mon départ, d'organiser une soirée populaire Etzer Vilaire où des poésies de Vilaire seraient dites sous le kiosque du Champ-de-Mars ? C'est sur ce souhait que j'acheverai ces propos, sur le souhait qu'Etzer Vilaire devienne un poète populaire et surtout sur le souhait que de nouvelles méthodes plus objectives dans les recherches vilairiennes nous mènent également à des jugements moins impressionistes sur ce poète, sur tous nos poètes de la génération de la Ronde si injustement décriés.



# Haiti

L'ILE DU SOLEIL  
QUI JOINT  
AU CHARME DU VIEUX MONDE  
TOUT LE PITTORESQUE  
INCOMPARABLE DES TROPIQUES

Des vacances agréables,  
Une cure de repos près de la mer  
ou à la montagne  
Des excursions toujours intéressantes

**HAITI**

LA REPUBLIQUE DE LANGUE  
FRANCAISE DU  
NOUVEAU MONDE

Pour tous renseignements :  
Le Département du Tourisme  
Port-au-Prince, Haiti

Haiti Tourist Information Bureau

## CRITIQUE

### NOTES DE LECTURE

par Pradel POMPILUS

Roger GAILLARD: ETZER VILAIRE, TEMOIN DE NOS MALHEURS, (Presses Nationales d'Haiti 164 p.) tel est le titre du dernier ouvrage que Roger Gaillard vient de faire paraître. Il est opportun que l'auteur ait pensé à signer son livre à l'institut Français, le 21 Décembre 1972, clôturant ainsi de façon significative l'année du centenaire d'Etzer Vilaire. C'est un travail appréciable à plus d'un point de vue : d'abord, c'est le second livre publié la même année par Roger Gaillard et à frais d'auteur. Ensuite l'ouvrage est riche: il comporte une étude fouillée de l'état économique social politique et moral du pays d'Haiti et du milieu Jérémien dans les premières années de ce siècle: l'auteur des «Dix Hommes Noirs» et son oeuvre sont ainsi situés dans l'époque et l'entourage social qui les ont sécrétés et qui les expliquent. Suit une reproduction intégrale des Dix Hommes Noirs, accompagnée de notes explicatives d'indication, de variantes et de questions abondantes. Des illustrations, photographes, fac-simile, une bibliographie, rien n'est négligé pour restituer la physionomie du grand poète de Jérémie et de son époque et pour mieux permettre au lecteur de mieux le connaître et de mieux l'apprécier.

On regrette seulement que la qualité du papier employé ne réponde pas assez à tout ce que le travail contient d'excellent et d'impérissable.

Roger GAILLARD : CHARADES HAITIENNES, Editions de l'an 2.000, 1972, 320 pages.

Cet ouvrage qui a fait beaucoup de bruit dans les journaux, est la réunion des chroniques que Roger Gaillard a données dans Panorama en 1967 et 1968. Imitant les Lettres Persanes de Montesquieu, l'auteur ressuscite l'abbé Jérôme Coignard d'Anatole France, le fait venir en Haïti, et par son truchement promène son regard amusé et moqueur sur quelques travers de la société haïtienne d'aujourd'hui. Il a d'ailleurs noté aussi quelques nobles gestes et des sentiments généreux.

Si la tradition de la satire existe dans notre littérature, la forme de la charade est nouvelle. Aussi le livre de Roger Gaillard a-t-il dérouté bien des lecteurs et suscité des contresens. Pour comprendre cet ouvrage, il faut le lire tout entier, prêter attention à l'épilogue, le prendre dans sa totalité et non dans certains détails.

Docteur Auguste MATHURIN. «L'ASSISTANCE SOCIALE EN HAÏTI (1804-1972) Imprimerie des Antilles, 1972, 478 pages.

Imprimé avec beaucoup de soin et richement illustré, L'Assistance Sociale en Haïti, du docteur Auguste Mathurin médecin en exercice, est plus qu'un livre, c'est un acte. Cet ouvrage présente l'histoire de l'assistance sociale chez nous, de l'Indépendance à nos jours (le dernier acte d'assistance sociale mentionné est du 26 Juin 1972 et le livre a paru en juillet 1972). L'auteur intervient peu, comme il nous en prévient lui-même, mais se contente de relever, avec le plus souvent de discrets commentaires les créations, lois et règlements relatifs à l'assistance publique et privée chez nous. Mais les relevés dépassent de loin le propos

de l'écrivain, puisqu'avec une loi du 2 Mars 1808 créant les hôpitaux militaires voisinent une loi du 11 Avril de la même année organisant les douanes de la République et une autre du 3 Août créant l'arrondissement de Tiburon. Plus loin, à côté de la mention de l'Association Mixte de Bienfaisance créée à Petit-Goâve, voici une longue invocation des fêtes commémoratives du centenaire de l'Indépendance nationale. On se demande un peu pourquoi cette surabondance de matière.

La dernière partie de l'ouvrage consacrée aux réalisations dues à l'initiative privée, est de beaucoup la plus cohérente, bien que l'auteur la juge simplement complémentaire.

«L'Assistance Sociale en Haiti» est un travail mené avec beaucoup de patience et beaucoup de passion. Bien que le docteur Mathurin prétende à une entière objectivité, sa foi d'apôtre et son amour du prochain percent dans son ardeur à découvrir dans notre vie de peuple les moindres manifestations d'altruisme et d'humanisme.

## ULTRAVOCAL DE FRANKETIENNE

par Yves Mouteaud

Si les ambitions de l'auteur sont restés les mêmes — il s'agit de parvenir à un «genre total» "oeuvre s,élargissant sans fin, comme la spirale, afin d'intégrer tous les aspects du réel. Ultravocal nous a paru très supérieur à «Mur à crever», le précédent ouvrage de M. Frank Etienne. Ultravocal est un énorme poème de plus de 400 pages. Autant que les dimensions de l'oeuvre, son lyrisme extrêmement tendu, toujours à la limite du cri — comme le suggere le titre — de même que son style chaotique imposent au lecteur un effort qui limitera certainement l'audience du livre.

En ce qui concerne la composition, l'auteur reconnaît avoir été influencé par la musique contemporaine, en particulier la musique sérielle : chaque séquence est le point de départ de nombreuses «variations», l'ensemble formant une manière de symphonie en trois mouvements. Entre l'ouverture et le finale, essentiellement lyriques, le long mouvement central comporte plusieurs épisodes narratifs — sortes d'apologues à la manière de Michaux — qui constituent les aventures de Mac Abre l'incarnation du Mal, et de Vatel, image du poète «condamné à l'errance». L'oeuvre a les dimensions d'une épopée intérieure. D'abord «prisonnier de son délire», le poète s'ouvre à la réalité du monde, avant d'exprimer l'espoir que la parole poétique saura vaincre les puissances du Mal, et l'arracher à sa solitude. Ultravocal s'inscrit délibérément dans la tradition de cette poésie qui veut «changer la vie».

Sur le plan formel, l'oeuvre se réclame du Spiralisme, théorie élaboré par l'auteur, et dont il est écrit : «Massif montagneux à plusieurs versants, la Spirale constitue un ensemble spatio-temporel dont les éléments d'appartenance sont susceptibles de permutation, de translation, d'extrapolation.» Ultravocal se veut moderne - Le vocabulaire utilisé dans l'avertissement au lecteur - texte et pré-texte, éléments structuraux, lecture plurielle, jeu terrible de l'écriture — montre que l'auteur se tient au courant de l'activité littéraire, y compris les activités du groupe, «Tel quel». Le modernisme transparait non seulement au niveau de l'ensemble de l'oeuvre, (atmosphère onirique, obsession de la violence et de l'érotisme, images déroutantes, juxtaposition 'des épisodes lyriques et narratifs), mais aussi au niveau du détail : Franck Etienne devient Franckétienne ; la ponctuation tantôt disparaît, tantôt est remplacée par des tirets verticaux ; les néologismes, tels que « ratropouvermouchiques » et « cheni-zoaires», abondent. Tout cela, qui risque parfois de sentir le procédé, manifeste au total une volonté de renouvellement non négligeable.

Oeuvre ambitieuse, Ultravocal déchaîne l'enthousiasme aussi bien que la critique la plus acerbe. Son incontestable originalité explique en partie cette diversité de réactions. Il faut ajouter que l'oeuvre possède les défauts de ses qualités: le don du verbe peut conduire au verbalisme, et à l'outrance, un lyrisme exacerbé. Il nous semble cependant qu'une critique puriste, qui releverait les faiblesses, les facilités, l'abus de certains procédés, risque de porter à faux et de négliger l'essentiel. Expression d'une sensibilité généreuse plus que d'un tempérament artiste. Ultravocal procède d'un choix : les charmes de l'élégance et du raffinement ont été négligés au profit des capacités d'agression et de provocation du langage.

LA SOCIÉTÉ HAÏTIENNE D'AUTOMOBILES S. A.  
est fière de présenter au public haïtien

## *Good Year*

GOOD YEAR, une conception complètement nouvelle en matière de pneu.

GOOD YEAR, le pneu dont la caresse est en cordes de Polyester, ceinturé de Fibre de Verre.

Exigez GOOD YEAR, le pneu de durée imbattable

Exigez GOOD YEAR, à la société Haïtienne d'Automobile.

## L'ATELIER

INSTITUT DE DESSIN ET DE PEINTURE

33, Rue José Marty et Bellevue, 33

Boîte postale 181 — Port-au-Prince, Haïti W.I. — Téléphone : 2-4525

GALERIE D'ART — Studio NEHEMY

Cours de Dessin, de Peinture et Histoire de l'Art

Ouvert tous les jours de 8 h à 6h p.m.

Dimanche et jours fériés sur rendez-vous

Tableaux des meilleurs artistes du pays

## LES LIVRES PARUS EN 1972

Par la quantité des livres imprimés, et surtout par la qualité de certains d'entre eux, 1972 aura été une bonne année pour les lettres haïtiennes. Comme à l'accoutumée, l'histoire et la poésie représentent la part la plus importante de cette production.

### HISTOIRE

**Fritz E. Chandler**

Précis d'Histoire de la Révolution de Saint-Domingue (1789-1803)  
Presses Nationales d'Haïti.

**Georges Corvington**

Sous les Assauts de la Révolution (1789-1804) suite à «Port-au-Prince au cours des ans, Ville Coloniale». — Imprimerie Deschamps.

**Jean Fouchard**

Langue et littérature des aborigènes d'Ayiti, collection Histoire et Littérature Haïtiennes. — Editions de l'Ecole, Paris 174 p.

**Jean Fouchard**

Les Marrons de la Liberté — Editions de l'Ecole, Paris 584 p.

**Gérard M. Laurent**

Contribution à l'Histoire de Saint-Domingue — Imprimerie La Phalange 236p.

**Sénateur Marion Aîné**

Expédition de Bolivar — Les Editions Panorama 100p. Troisième édition d'un ouvrage paru en 1849.

**Dr. Auguste Mathurin**

L'Assistance Sociale en Haïti (1804-1972) — Imprimerie des Antilles, 418 p.

## POESIE

Jean-Claude Antoine

Diane Armand

Henri Michel Augustin

Bérard Jean Casimir

Franck Etienne

Gérard Etienne

Dieudonné Fardin

Georges J. Figaro

Marie-Ange Jolicoeur

Frère Raphael Berrou

Emile Roumer

Félix Morisseau Leroy

Fleurs Sauvages — Imp. Centre  
le 36 p.

Causerie — Imprimerie Panorama  
90 p. 2<sup>e</sup> édition.

Guimauves de clarté — Imprimerie  
Rodriguez : 44 p.

Des vers à jeter — Imprimerie  
Serge Gaston 60 p.

Ultravocal — Imprimerie Serge  
Gaston 418 p.

Dialogue avec mon Ombre. —  
Editions françaises du Canada 135 p.

Mon poème de chair — Collection  
Régénération du Nord-Ouest d'Hai-  
ti — Imprimerie de l'ONAAC 86 p.

Le Coffret de Cèdre. — Choix de  
poèmes (1936-1971) Préface de  
Léon Laleau. — Presses Nationa-  
les d'Haiti. 92 p.

Oiseaux de Mémoire — Préface  
de Léon Laleau — Imprimerie Sé-  
minaire Adventiste 44 p.

Pêches d'Ombres vivantes, Recueil  
précédé d'une lettre de Pierre Em-  
manuel de l'Académie Française  
— Editions Henri Deschamps. 54 p.

Poèmes d'Haiti et de France —  
Les Editions Panorama 94 p.  
Seconde réédition d'un classique de  
la littérature haitienne, paru en  
1925.

Diacoute 2 — Editions Nouvelle  
Optique, — Dakar.

## **THEATRE**

**Hénock Trouillot**

Lumumba, cette lumière (tragédie Africaine) Imprimerie des Antilles 120 p.

**Jean-Baptiste F. Vaval**

Tête-à-Tête — Imprimerie Panorama 34 p.

## **FICTION**

**Roger Gaillard**

Charades Haitiennes — Editions de l'An 2000. 322 p.

**Alix Mathon**

La Fin des Baionnettes — Collection Histoire et Littérature Haitiennes — Editions de l'Ecole, Paris 226p. Cet ouvrage, le premier d'une suite romanesque a obtenu le prix France-Haiti.

## **CRITIQUE LITTERAIRE**

**Roger Gaillard**

Etzer Vilaire, témoin de nos malheurs. Etude critique sur l'auteur des « Dix Hommes Noirs », suivie de la reproduction intégrale du poème — Notes et sujets de réflexion — Presses Nationales d'Haiti 164 p.

## **SCIENCES**

**Arsène V. Pierre-Noel**

Nomenclature Polyglotte des Plantes Haitiennes et Tropicales — Presses Nationales d'Haiti. 590 p.

## **DIVERS**

**Edouard C. Paul**

Au gré des réflexions Tome III — Imprimerie des Antilles 280p.

**Frédéric Tardieu Duquela**

En souvenir de nos luttes et souffrances communes — Imprimerie des Antilles 86 p.

**Jean Parizo'**

Mak. — Edision Bon Nouvel, Imprimerie la Phalange 126 p. Traduction en créole de l'Évangile selon Marc, par le R. P. Jean Parizot, curé de Bainet.

## DOCUMENT

Nous continuons dans cette section la publication commencée dans notre no. 118 de documents inédits. L'exposé suivant écrit en 1824 par un ancien officier des armées de St-Domingue à l'occasion de l'arrivée en France des Commissaires de Boyer, sera sans aucun doute intéressant pour l'historien, ne fût-ce que comme témoignage de certaines attitudes prévalant en France à l'époque. La photocopie du manuscrit nous a été communiquée par notre collaborateur Laurore Saint Juste, Directeur des Archives Nationales, avant son départ. Le texte n'a été amputé que de ces paragraphes que nous avons jugé répétitif et démesurément long et dont l'absence ne nuit en rien au document original. Nous avons tenu aussi à respecter l'orthographe du manuscrit



Ces observations, écrites à l'occasion de l'arrivée en France des Commissaires de Boyer, ont pour objet de prémunir l'esprit public, contre les dangers de toute transaction avec ce chef révolté.

## **QU'ALLIONS-NOUS FAIRE ?**

**ou**

**Observations essentielles sur la nécessité de soumettre à un examen ultérieur nos résolutions définitives sur notre colonie de Saint-Domingue.**

**Par M. de Castet-La-Boulbène,**

**Ancien Officier-Supérieur employé aux armées de Saint-Domingue, ex-Commandant Militaire de la Presqu'île et Baie de Samana, sous le gouvernement du Général Ferrand.**

**Gardons-nous d'ajouter de nouvelles pages à l'Histoire de nos malheurs ; conservons au moins l'espérance !**

**Forts les Bains, Pyrénées Orientales, le 9 Octobre 1824.**



## AVANT PROPOS

Un devoir que je crois sacré, m'impose l'obligation de publier cet écrit. J'ai la conviction qu'il est utile, à mon Roi et à mon pays. J'appelle donc sur lui, l'attention spéciale, non seulement du ministère et de tous les pouvoirs de l'Etat chargés de la conservation, mais encore celle de toutes les classes de la société comme y étant directement intéressées. Me taire serait délit, l'urgence doit me décider. Cependant, peut-être serais-je blâmé ; Peut-être même, m'en adviendra-t-il plus que du blâme. Mais si c'est un devoir que je remplis, quelle considération pourrait m'en dispenser ? Il est des périls que le devoir ne permet pas d'éviter. Je dois donc m'envelopper de ma bonne conscience et passer outre. Le zèle le plus pur échauffe mon cœur, et ma confiance dans la justice de mon Prince soutient mon courage...



## QU'ALLIONS-NOUS FAIRE ?

1 — Une grande question politique a été agitée, laissant encore indécise la destinée de Saint-Domingue ; aussi la France a-t-elle été proprement émue, en apprenant qu'une résolution soudaine, la menaçait de la priver irréparablement de sa plus importante propriété extérieure ; de la seule colonie convenable qu'il lui soit permis d'occuper désormais ; et qui puisse lui garantir dans l'avenir, son indépendance commerciale. Nous ne nous arrêterons point, à ce que nos journaux en ont publié ; les uns, par esprit d'opposition, semblent avoir écrit sous la dictée de Boyer et du commerce de Londres ; les autres mieux intentionnés, mais peu versés dans ces matières, n'ont pu dire, à cet égard, tout ce qu'il fallait, pour éclairer suffisamment l'opinion publique. Pour nous, qu'une carrière laborieuse a retenu longtems dans cette colonie en litige, qui en avons vu la gloire et les ébranlemens ; et qui par une longue suite d'observations locales sur les événemens qui s'y sont succédés avons appris à ne pas croire aux insurmontables difficultés, dont on se plait à nous effrayer, pour nous empêcher de ressaisir d'une main ferme, ce domaine essentiel de notre industrie ; nous croyons ne pas trop présumer, en essayant de produire à nôtre tour, quelques idées saines et substantielles, sur cette haute question digne de toutes les sollicitudes. Heureux ! si nous pouvions efficacement faire entendre combien il est urgent pour la France, particulièrement dans l'ère actuelle ou tant d'intérêts nouveaux commencent à se former, de s'assurer irrévocablement la possession de Saint-Domingue ; combien il importe à la sûreté de l'Europe-Continen-

tale que la France reprenne incessamment son rang parmi les puissances maritimes ; ce qu'elle ne pourrait jamais, si elle ne parvenait à réoccuper cette colonie. Réoccupation, non seulement possible, mais encore facile, autant par l'assentiment des cabinets européens intéressés, que par nos propres moyens ; surtout en la faisant précéder, de la promulgation d'un nouveau régime colonial basé sur la justice et l'humanité, conforme à l'esprit évangélique, et aux principes consacrés par la Sainte Alliance ; mais exclusivement émané de la libre et légitime autorité du Roi, et exercé sous sa seule influence.

« —Durant ces tems désastreux dont nous nous efforçons de sortir, où l'homme abusant de sa raison, a voulu substituer ses erreurs aux vérités les plus démontrées, nous savons qu'il s'en est trouvé qui ont osé mettre en question, si les colonies loin d'être utiles, n'étaient pas nuisibles à la prospérité d'un Etat ? Mais comme cet ancien qui se contenta de marcher devant celui qui niait le mouvement, il nous suffira de placer sous leurs yeux, le tableau des peuples de tous les siècles qui devinrent florissans par leurs colonies : le développement plein de vie et comme magique, qui se manifesta subitement en Europe, dès que les navigateurs eurent doublé le Cap de Bonne Espérance, et touché les rivages Américains, la situation actuelle de l'Angleterre, qui ne doit son énorme puissance, qu'à la possession non-interrompue et toujours croissante de ses nombreuses colonies ; et par opposition, de leur montrer nôtre prospérité défaillante, depuis qu'une aveugle fatalité, s'obstine à nous détourner du rétablissement des nôtres. Si à cet ensemble de preuves convaincantes, on pouvait opposer un exemple contraire, nous serions en droit de le récuser comme résultant de fautes graves, qu'un gouvernement habile ne pourrait s'excuser de n'avoir pas su éviter.

3 — Il entre d'ailleurs dans l'existence politique des peuples, et on ne peut trop peser sur cette considération, des nécessités si absolues qu'on ne saurait s'empêcher d'y pourvoir, sans s'exposer sciemment aux plus éminents dangers. Lorsque dans un grand Etat la population est pleine, l'industrie agricole et ma-

nufacturière actives et perfectionnées, et que les produits y excèdent la consommation, il n'y a plus d'autre ressource que d'en rejeter l'excédent au dehors. Mais si les nations qui l'entourent ont elles-mêmes assez de leur propre industrie ou sont déjà subjuguées par une industrie étrangère avec laquelle il ne puisse concourir, il faut bien alors de nécessité qu'il cherche un point propice sur le globe, où il puisse déposer et faire fructifier cette surabondance de force, de nombre, de production autrement comprimé et refoulé sur lui-même, il se trouverait en proie à des révolutions inévitables, qui finiraient par l'anéantir, ou par faire explosion par delà ses frontières. C'est ce besoin impérieux qui dans tous les tems, a forcé les peuples dont les limites n'ont pu contenir les hommes et le travail, à fonder et à établir des colonies lointaines ; et peut-être aussi, est-il entré dans les desseins de Dieu, quand il a étendu la surface de la terre au delà du besoin apparent de sa population, de réserver par là, aux nations nombreuses et inventives, des moyens supplémentaires d'industrie et d'activité. Les colonies sont donc, en principe, indispensables aux grandes nations maritimes, et aujourd'hui, plus que jamais, parce que si une de ces nations prenant à cet égard l'initiative sur les autres, celles-ci ne s'empressaient de l'imiter, elles finiraient toutes par tomber forcément sous sa dépendance, et ne pourraient plus s'en affranchir, sans employer des efforts violens, qui pourraient compromettre leur existence. Et c'est au moment, où il faudrait que la France fit mille sacrifices pour en acquérir si elle n'en avait pas, qu'elle pourrait être induite, à renoncer volontairement, à la seule convenable qui lui appartienne ? Colonie si belle, si désirable, que les calculs les plus réfléchis n'eussent pu jamais en imaginer une plus parfaite, ni mieux assortie à nos besoins !

4 — L'Angleterre, notre heureuse rivale, riche de nos pertes et de nôtre imprévoyance est tellement convaincue de l'importance des colonies qu'elle tend, sans cesse, à coloniser le monde entier, dont elle voudrait s'ériger la métropole. Par suite de cet égoïste calcul elle voudrait tout monopoliser et se rendre tout tributaire, les posséder exclusivement, ou anéantir celles qui lui sont étrangères, voyant d'un oeil jaloux et irrité, les

Etats qui devinant son système, se hâtent d'assurer leur pendance par l'entretien et la conservation des leurs. pourquoi, connaissant malheureusement mieux que nous la leur réelle de Saint-Domingue, elle concerte les ressorts les déliés de sa politique, pour faire échouer nos projets de répartition sur cette colonie, et nous empêcher d'y rentrer jamais. Voilà pourquoi, après y avoir organisé la rébellion, elle cherche d'un côté par ses artifices, à nous convaincre de l'impossibilité de la réduire ; tandis que de l'autre, elle autorise probablement des espérances de protection. Car elle sait trop bien, que Saint-Domingue seul peut réenfanter notre antique rivalité : et le prochain triomphe pour elle, serait l'acte qui en consacrerait l'abandon. Aussi n'y a-t-il pas de moyen qu'elle ne s'estimat heureux de tenter, pour arriver à ce résultat. Elle y fera tout coincider jusqu'aux insurrections partielles, peut être même factices, dans ses propres colonies, si soigneusement annoncées dans ses journaux, pour nous embarrasser, nous en imposer, et nous précipiter dans quelque résolution désespérée, qui nous la fasse perdre à jamais. C'est ainsi que toujours jalouse de cette Reine des Antilles, et en ayant depuis longtemps conjuré la ruine, elle se servit des premiers momens de notre révolution, et de l'exagération de ses pernicieuses doctrines pour nous tendre un piège profond, où elle eut le plaisir de nous voir tomber lourdement. Son parlement feignit des discussions solennelles, sur l'émancipation des nègres de leurs colonies; et nos législateurs, singes de Wilberforce, honteux d'être ainsi prévenus et brûlant de les devancer à leur tour, proclamèrent sans hésiter la liberté des nôtres. St Domingue en fut anéanti, mais les nègres anglais restèrent esclaves, et la Jamaïque doubla de prospérité. Terrible et humiliante leçon ! et dont les fruits ont été si cruellement amers !

5 — Détournons donc courageusement, ce coup mortel que nous prépare une politique ennemie : hâtons-nous de mettre en oeuvre tout ce qui peut sauver encore ce grand intérêt déjà trop compromis. N'oublions point la justice des droits sur lequel il repose ; prenons garde, surtout, que par un calcul rétréci, nous ne soyons portés, à sacrifier à l'intérêt d'un moment, la prospé-

rité de plusieurs siècles. Saint-Domingue nous appartient, l'Europe le sait et s'en rappelle. Cette île suffit à nos besoins, il n'est pour nous aucun autre point équivalent sur le globe. Presqu'à nos portes, facile à garder et à protéger, ses terres sont fertiles, et diversement propres aux plus riches cultures. Ses ports sont nombreux et surs, son climat aussi sain qu'on puisse le désirer entre les tropiques. Son étendue est en rapport avec notre population. Au vent du golfe du Mexique, sa position pour notre commerce est sans prix. Les défrichements si meurtriers sous la zone torride y sont tous faits ; et chose digne à remarquer, il nous en coûterait plus en hommes pour cet objet dans une nouvelle colonie à établir que pour la réduction à force ouverte de celle là. Madagascar quoiqu'isolé ne nous convient pas davantage par la pestilence du climat, la férocité des naturels, son grand éloignement de notre littoral sans être suffisamment échelonné ; et par l'inquiétude jalouse des Anglais, qui après nous avoir fermé avec tant de soin les avenues maritimes de l'Inde, ne nous permettront point de nous en rapprocher par un grand établissement.

6. — Ainsi tous les calculs, et en même tems une nécessité absolue, nous reportent forcément sur Saint Domingue, et exigent que nous y fixions irrévocablement l'Ancre de notre prospérité. Ne différons donc plus l'adoption de ce projet salutaire, et occupons-nous, sans retard, à disposer tout ce qui peut en assurer et en hâter l'exécution. Faisons connaître officiellement à toutes les puissances, notre intention formelle de réoccuper Saint Domingue notre propriété, à laquelle bien loin de renoncer, la sagesse du Roi étrangère à ses malheurs, prépare au contraire des consolations et des bienfaits. Annonçons, en même tems, à ses habitans actuels, l'abolition légale de l'esclavage, le régime nouveau et uniforme destiné à toutes nos colonies, les loix sur l'obligation du travail, le salaire qui doit y être attaché, et agissons ensuite à leur égard et sans différer, avec les dispositions correspondantes à celles qu'ils nous manifesteront. La France doit se montrer à eux toute maternelle, pleine de sollicitude, mais avec une dignité imposante et assez forte, pour ramener sans incertitude et sans hasard, des enfants qui voudraient persister

dans leur égarement ; parce qu'elle doit à sa justice et à son droit, de les contraindre, s'il le fallait, à accepter le bien qu'elle leur destine, surtout quand leur inexpérience, une obstination aveugle et des passions exagérées, pourraient les empêcher à y résister.

7 — L'admission en France de commissaires de Boyer, sans une certitude préalable de soumission a été une faute grave. Il est résulté des conférences litigieuses, des fléchissemens de principe, qu'il était à propos d'éviter. Le droit du Gouvernement étant incontestable, ne pouvait être soumis à aucune discussion. Il devait donc conserver dans cette précieuse circonstance une attitude inaltérable, celle de son droit. Tout, à cet égard, ne pouvant émaner que de lui, et les intérêts de la Métropole étant sa suprême loi, il devait se constituer médiateur entre le colon et le nègre, déployant sur tous les deux à la fois les effets de sa sollicitude ; sur le premier, en le rétablissant dans sa propriété sur le second, en lui garantissant sa liberté et la solde de son travail : réintégrer, en un mot, dans toutes ses dispositions, le régime établi par Toussaint, qui de tous, est le plus parfaitement assorti à une sage constitution coloniale. On ne saurait trouver une transaction plus juste, plus naturelle, entre la métropole, le propriétaire et le cultivateur, ni de plus convenable à la dignité nationale (1). Toutes les autres, trancheraient dans la racine notre prospérité à venir. Si les chefs actuels de Saint-

(1) — Ce régime fondé sur la liberté astreignait les nègres à la résidence et au travail sur les mêmes habitations auxquelles ils avaient appartenu et réglait le tems et le mode de ce travail. Il accordait aux propriétaires la moitié du revenu comme droit de propriété : un quart aux nègres, comme salaire ; et l'autre quart au gouvernement pour frais de protection.

Domingue, loin d'accueillir avec reconnaissance une pareille transaction offerte et garantie par la bonne foi et par les loix, refusaient d'y souscrire, ils prouveraient à leur préjudice, qu'ils comptent pour rien l'intérêt du peuple qu'ils égarent ; et pour tout leur ambition personnelle. Ce serait alors à la France, tout en conservant ses généreuses dispositions pour la masse du peuple noir abusé, de déployer sa force repressive, et de faire tomber ses châtimens sur les ambitieux qui les auraient provoqués. (2).

8 — Ne manquons point à notre dignité, ni comme peuple ni comme grande métropole. Observons strictement tout ce qu'exige la justice de nos droits. Sur quelles bases solides pourrions-nous asseoir nos conventions avec le chef actuel de Saint-Domingue, sinon, avec une transaction telle, que celle que nous venons d'énoncer ? En effet, il n'y en a pas, et il ne saurait y en avoir d'autre possible. Il offre d'indemniser les propriétaires mais pourra-t-il acquitter intégralement cette indemnité au moment de la signature du contrat ? S'il ne le pouvait alors, quelle hypothèse suffisante de garantie, pourrait-il offrir dans l'avenir si plein d'événemens inconnus, et peut être même contradictoires avec les intérêts presens ? Il promet à notre commerce des relations exclusives ; mais par quelle espèce d'invincible sûreté prétend-il mettre ce privilège à l'abri des entreprises journallement répétées des autres nations commerçantes, ses alliées secrètes, envers lesquelles il se croit obligé, accoutumée à ne pas respecter aucun droit jalouses à l'excès offensées de cette exclusion, et si intéressées à la faire cesser ? Cette promesse n'est donc qu'un leurre adroit offert à l'avidité du mo-

(2) — L'expédition de Saint Domingue ne présente point les difficultés, que l'esprit de parti cherche à accréditer. La France y rétablira sa domination, aussitôt qu'elle osera franchement le tenter. Plusieurs projets relatifs à cette opération, et dignes d'attention, ont été communiqués ; nous mêmes en avons présenté un, le 3 Septembre 1818, que nous nous proposons de publier, comme document utile appartenant à l'histoire de St. Domingue. Trente mille hommes suffisent pour soumettre cette colonie. Le Général Leclerc en quatre mois, la conquit dans toute son étendue avec la moitié de ce nombre, quoique les nègres fussent nécessairement alors

ment, qui ne contient aucune réalité, et qui ne peut que nous entraîner dans des guerres d'un résultat incertain et plus coûteuse qu'une véritable occupation. La France, dit-on, mettrait couvert l'honneur national en obtenant du peuple de Saint-Domingue la reconnaissance d'un droit de suzeraineté et de protection ? Mais ce droit serait tout aussi illusoire ! Comment ce peuple pourrait-il avoir pour la France le respect exigé et une confiance raisonnable en sa protection, lorsque par des concessions aussi inouïes, elle lui aurait prouvé clairement qu'elle-même se croit pas assez forte pour le ramener malgré lui au devoir qu'elle ne parviendrait jamais à lui persuader que de telles concessions sont l'effet d'une pure libéralité. Les infractions inévitables qui finiraient par invalider ce traité auraient toutes leur origine dans cette idée de faiblesse et d'impuissance qu'elle lui aurait inspiré. Un tel arrangement doit donc être rejeté avec dédain.

plus aguerris qu'ils ne le sont aujourd'hui, puisque dix ans de paix et d'inaction les ont en partie déhabitués de l'état de guerre et des privations difficiles qu'elle impose. Le Général Ferrand avec 1200 hommes se maintint pendant cinq ans dans toute l'étendue de la partie espagnole de l'île et repoussa victorieusement Dessalines qui avec vingt-cinq-mille nègres et mulâtres avait eu l'insolence de venir le sommer et l'attaquer à Santo-Domingo. L'essentiel pour cette expédition, serait la composition d'une administration simple, et le choix d'un général en chef, qui durant toute cette opération devrait réunir en sa personne sans la plus légère contradiction toute la plénitude du pouvoir civil et militaire : un général ferme d'un caractère éprouvé à la fois sage et entreprenant et connaissant le terrain de longue main. Cet homme précieux, si difficile à trouver, si on ne le connaissait déjà existe parmi nous. Il jouit de la confiance du Roi, occupe auprès de sa personne un haut grade militaire, et depuis longtemps est désigné par les colons de Saint Domingue, comme le chef nécessaire de cette grande et délicate entreprise. Avec lui, tout marcherait, et ces difficultés tant exagérées finiraient par s'évanouir dans le succès le plus complet.

D'après notre plan, la formation de cette armée expéditionnaire s'opérerait sans contraindre ni gêner aucune volonté, ni de corps, ni d'individu. Aucun régiment de l'armée ne serait désigné pour en faire partie. Un contrôle d'enrollement volontaire serait seulement ouvert dans chaque régiment de toute arme, et dans tous les chefs lieux de sous-préfecture où les français de toute profession seraient admis à s'inscrire. On livrerait ainsi à l'esprit d'entreprise le soin d'en remplir les cadres qui auraient bientôt atteint leur complet. Par ce moyen, l'expédition serait à peine sensible, deviendrait facile, et serait exécutée avec joie et dévouement. Nous osons assurer, qu'ainsi composée, aucun obstacle ne tiendrait contre des efforts aussi volontaires et aussi unanimes ; une ordonnance spéciale et préalable ferait connaître les avantages destinés à tout enrôlé volontaire.

9 — Supposons encore que le Gouvernement en conservant sa souveraineté imprescriptible et inaliénable sur Saint-Domingue et indemnisant préalablement les vrais propriétaires, ce que dans ce cas, il ne pourrait s'empêcher d'effectuer, (1) consent à laisser la possession des habitations à la population actuelle ; encore devrait-il toujours à la dignité nationale, qui ne peut être oubliée, d'y faire administrer la justice au nom du Roi, d'y promulguer ses lois, d'y commissionner les magistrats, d'y organiser et installer les autorités religieuses, civiles et militaires, d'y conserver à tous les sujets français le droit d'y acquérir et d'y posséder ; enfin il ne pourrait que transformer cette colonie en véritable province française, seul moyen de conserver, à cet égard, l'honneur national. Mais qu'en résulterait-il, en supposant encore qu'il y fut acquiescé ? Que l'indemnité, si elle était équitable, coûterait plus à la France que les frais d'une expédition ; que les nègres, régis par eux-mêmes, et livrés à leur indolence naturelle, ne seraient plus que d'un très petit secours à notre industrie ; que Saint-Domingue avec tous ses moyens de prospérité, deviendrait alors insuffisant à nos besoins ; et que notre commerce se consumerait peu à peu, au lieu d'arriver à ce haut degré de splendeur que nous sommes en droit d'attendre. Il est donc vrai, et on ne peut se refuser d'en convenir, que le régime de Toussaint est aujourd'hui le seul qui puisse être adopté ; puisque seul, il concilie tous les intérêts ; et que par lui, le caractère national reste intact.

10 — Des hommes à qui les difficultés en imposent toujours assez, pour n'oser jamais regarder au delà se sont accoutumés à penser que dans l'intérêt de notre commerce il fallait en finir avec Saint-Domingue à quelque prix que ce fut ; espérant que celui qu'on pourrait ouvrir ensuite avec l'Amérique espagnole indépendante ferait plus que de compenser notre sacrifice. On conçoit qu'un négociant, assis dans son comptoir, spéculant sur

(1) — Le nombre des habitations ou établissemens de toute espèce dans l'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable. »  
Charte, Art. 10

des moyens particuliers de fortune, et pour qui son intérêt individuel est toute la patrie, puisse soupirer ardemment, après une détermination dont il espère retirer un profit personnel. Mais on ne concevrait pas aussi aisément qu'un gouvernement juste et éclairé put se déterminer à prendre pour base de son système commercial des intérêts égoïstes de quelques individus.

Le Gouvernement français, placé aujourd'hui, sous ce rapport, dans une situation critique, qui au milieu des obstacles sans nombre que la cupidité étrangère cherche à lui opposer, à son industrie à développer, et son commerce à faire reflourir, doit apporter plus qu'aucun autre, ses plus mûres réflexions, à bien opter entre tous les moyens efficients ; et à bien calculer d'avance, l'importance qu'il va donner à sa première impulsion, parce que de cette rectitude, plus ou moins parfaite, dépendra le succès actuel, et toute la prospérité à venir. La moindre déviation, entraînerait avec elle des conséquences si graves, par leur nature, qu'elles pourraient compromettre pour longtemps et peut-être anéantir pour jamais les intérêts du commerce national.....

11 — ..... Nous ne pouvons permettre que notre commerce aille se consumer en expéditions hasardeuses pendant que nous pouvons lui en procurer d'assurées. Quels pourraient être au reste, ses bénéfices, sur les côtes presque incultes du continent espagnol américain à peine suffisantes aux spéculations d'un cabotage borné ? A-t-on de plus calculé les obstacles qu'il aurait à y surmonter ? La faible population qu'il trouverait à y alimenter, si toutefois il y parvenait, est répandue sur une si vaste surface sur des côtes si étendues, qu'à l'exception d'un très petit nombre de points privilégiés, le débit local y serait presque nul et qu'il faudrait souvent parcourir trois cents lieues de côtes pour y effectuer l'entier placement d'une petite cargaison, ce qui nuirait à l'émission des marchandises, à la célérité des opérations, et à la régularité des retours souvent assujettis par les crédits à des tems fixes. D'ailleurs la concurrence de l'Angleterre si bien ancrée sur les plages qu'elle a révolutionnées éloignerait du concours nos armateurs, qui ne sauraient y trouver le même accueil, ni les mêmes préventions. Nous n'y rencontrerions qu'obstacles, dégoûts, déception, des pertes infaillibles, et

plus que tout cela, un découragement dont nous ne nous relèverions jamais. Il faut à notre commerce pour se rétablir avec succès des consommations positives, abondantes, faciles, rapides, réglées ; des opérations qui inspirent à notre industrie, la confiance la plus illimitée ; et le lieu qui réunit éminemment à lui seul tous ces avantages, le seul propice, sans contredit, pour atteindre ce but nécessaire et désiré est l'île de Saint-Domingue peuplée de Français, qui la conserveront toujours française ; et où de beaux ports, des villes opulentes, des campagnes populeuses couvertes de cultures, consacreront avec certitude, dans une mesure de besoins toujours existant et feront aussi consommer dans leur sphère d'activité, tout ce que l'industrie la plus développée de la métropole pourra leur livrer ; et nous fourniront de plus en retour comme aliment, leurs riches et indispensables productions. C'est alors, mais alors seulement, qu'une consommation permanente et toujours active sera sûrement établie, et que le commerce national indépendant, affranchi de toute concurrence étrangère s'enrichira tous les jours dans un mouvement sans fin, par l'exploitation continuelle de cette mine inépuisable.....

12.....13.....14..... Il ne serait pas juste, pas même convenant que les blancs de Saint-Domingue fussent dépouillés de leurs propriétés établies ou acquises sous la garantie des lois, pour en gratifier les mulâtres qui n'y ont aucun droit. Cette prédilection, envers ceux-ci, ne pourrait être justifiée, ni appuyée par aucun titre. Car de quoi pourraient-ils se prévaloir sur les blancs ? Se sont-ils montrés plus civilisés qu'eux plus susceptibles d'humanité, plus compatissans envers les noirs, plus capables que les blancs, de porter Saint-Domingue à un haut degré de prospérité ? Se sont-ils montrés plus braves, plus fidèles, plus dévoués, plus dignes de l'intérêt de la métropole ? Lui ont-ils rendus des services plus éclatans ? Qu'on les expose, l'Amérique en a retenti ! O le singulier titre pour être préférés, que celui d'une possession de fait, toute prête à s'évanouir devant trente bataillons quand on voudra les envoyer ? (1).....

(1) — Le nombre des habitations ou établissemens de toute espèce dans la partie française de Saint-Domingue, qui par leur nature ne peuvent être

15.....16.....Il ne serait pas non plus raisonnable, et il serait en outre dangereux de croire que l'expédition de Saint-Dominique soit au dessus de nos forces. Cet aveu humiliant de dégénération une fois échappé non seulement nous déconsidérerait à jamais aux yeux des étrangers, mais vicierait encore dans l'avenir, toutes nos résolutions qui nécessiteraient quelque vigueur. Nous finirions par cesser de nous estimer, de nous respecter, par ne plus rien oser de ce qu'il nous faudrait le plus vouloir ; et l'existence nationale serait en danger dès que nous aurions perdu la conviction intime de nos forces, et la juste confiance qu'elles méritent. Ceci d'ailleurs ne pourrait s'accorder, avec, les nobles sentiments de notre auguste Monarque, qui sait si bien ce qu'il faut à l'honneur français, et à notre prospérité. Il serait aussi contraire à la raison de nous laisser intimider par l'exemple de l'expédition Leclerc, dont nous devons au contraire nous appuyer ; parce que cette expédition, dont on voudrait se servir comme épouvantail, ne fut point manquée sous le rapport militaire, ayant été au contraire rapide, glorieuse, complète, telle enfin que nous pourrions encore le désirer ; et que ce ne fut ensuite que les passions grossières du gouvernement local, qui amenèrent tous les désastres que nous avons à réparer ; distinction d'autant plus essentielle à établir, qu'elle sert à prouver, que la force militaire fut irrésistible comme elle le serait encore aujourd'hui et que l'immoralité excessive de l'administration, en détruisit seule les effets. Inconvénient qui ne pourrait se renouveler sous un Roi légitime père de ses sujets, prêt à punir inexorablement toutes les infractions de la cupidité ; et dont le plus vif désir, comme le plus saint devoir, est d'imprimer à tous les actes de son règne, un caractère sacré de justice et de probité.

parcellés s'élevait à 1849 — ce serait par conséquent à un pareil nombre d'individus pris sur une population africaine, maintenant à peu près de 300.000 que serait dévolu le patrimoine de vingt mille familles blanches toutes françaises, toujours fidèles et dont tant de monuments attestent encore les services et l'industrie ? Et ces 8549 individus qui seraient les neuf dixièmes mulâtres, la plupart fils de la dépravation et de l'illégitimité, seraient ainsi choisis de préférence, pour avoir dirigé la révolte, les désastres et les crimes qu'elle a produits ? Non Colons, cela ne peut être ni ne sera jamais parce que la justice ne peut le vouloir, et qu'elle vient de ressaisir le Sceptre.

17 — Il est raisonnable au contraire de penser, soit par les faits de l'expérience, soit par analogie, que nos résolutions à cet égard, seraient couronnées du plus heureux succès. Quoi ! L'Angleterre avec quatorze millions de sujets européens ferait de l'Inde entière, si vaste, si populeuse, à cinq mille lieues de son littoral, une colonie conquise et contenue par les armes ; et la France avec une population double et non moins guerrière, ne pourrait à dix huit cent lieues du sien, trouver les moyens de réduire trente mille individus armés divisés entr'eux, de couleur d'opinion, d'intérêts, circonscrits dans un petit territoire isolé, et dont les deux tiers, sont de plus occupés par un peuple aussi intéressé qu'elle à leur soumission. Quoi ! l'exemple du Général Ferrand, presque abandonné de la métropole, se maintenant pendant cinq ans dans les deux tiers de l'île entière, avec douze cents hommes de ligne, repoussant victorieusement pendant vingt huit jours, une attaque opiniâtre de vingt cinq mille noirs, réunis sur un seul point et sous un seul chef, et les contraignant à fuir honteusement avec une perte énorme devant une poignée de nos soldats, ne serait d'aucune influence dans nos conseils ?.....

18 .....Abandonner Saint-Domingue, c'est, ne nous le dissimulons pas, nous dépouiller nous-mêmes de dignité, de prospérité, de tout garant conservateur. C'est souscrire volontairement, avec tant de moyens de succès, à aller nous asseoir, sans appel, au second rang des nations : et ceci mérite réflexion ! Pour nous, qui depuis si longtemps déplorons cette hésitation pusillanime, nous sommes tellement convaincus, que la possession de cette colonie est si essentiellement liée à l'accomplissement de notre prospérité future que nous ne craignons pas d'avancer comme salutaire conseil que si par quelque motif suffisant, qu'il ne nous est pas donné de pouvoir expliquer, la France croyait ne pas devoir pour le moment aller dicter des justes lois dans sa colonie de Saint-Domingue, il vaudrait encore mieux pour ses intérêts qu'elle en remit l'exécution à un tems plus convenable, y laissant en attendant les choses dans leur état actuel, plutôt que de consentir à se dessaisir de cette riche propriété ou de souscrire à des conditions qui amèneraient le même résultat. Gardons-nous d'ajouter une nouvelle page à nos malheurs et conservons au moins l'espé-

perance.....

De Castet La Boulbène

**GALERIE  
HERVÉ MEHU  
PEINTURES - SCULPTURES**

**RUE PAN AMERICAINE No. 35**

**PETION-VILLE**

expose en permanence une collection d'oeuvres des plus grands Peintres primitifs haitiens.

Amateurs, connaisseurs, ou tout simplement curieux d'art et de peinture, passez à la Galerie d'Art de Pétion-Ville admirer ses tableaux qui étonnent les touristes du monde entier.

**Hervé MEHU  
Directeur**

**PHARMACIE  
SEJOURNE**

**Fondé en 1864**

**ETIENNE SEJOURNE  
(1889-1964)**

**FREMY SEJOURNE  
(1889-1937)**

**RAOUL et MAX SEJOURNE  
(1937)**

**LABORATOIRE  
D'ANALYSES**

Laboratoire de préparation  
d'ampoules stérilisées

**Port-au-Prince**

**RHUM**

**BARBANCOURT**



Apprécié depuis 1862

Fort-au-Prince

Tel. 2756

**GLISSEZ-VOUS DANS LA  
FRAICHEUR BIENFAISANTE  
D'UN CONDITIONNEUR D'AIR  
WESTINGHOUSE**

**Téléphone 2-2092**

**BOUCARD & Co. — Distributeur**

## **COURRIERS DES LECTEURS**

**Revue «Conjonction»  
Institut Français d'Haïti B. P. 1.  
Port-au-Prince**

Monsieur,

C'est à l'obligeance d'un ami que je dois de prendre connaissance du numéro 117 de «Conjonction» du mois de décembre 1971. Je m'étonne qu'ayant décidé de consacrer ce numéro à la publication presque intégrale de mon mémoire de sortie de l'École Normale Supérieure vous ne m'avez point avisé. J'aurais alors fait une mise au point nécessaire quant à l'évolution de mes idées sur les problèmes de l'histoire de mon pays, et donné un aperçu de ma nouvelle vision des personnages historiques d'Haïti dont évidemment Antenor Firmin. Je ne comprends pas qu'un chercheur aussi scrupuleux que le Dr. Pradel Pompilus ait omis, dans sa présentation, à la page 8, d'indiquer la date de soutenance de mon mémoire sur Antenor Firmin. Je profite pour rappeler que ce mémoire publié en décembre 1971 a été présenté en juillet 1956.

Cela dit, je ne vous reproche pas de vouloir faire connaître au public des travaux des étudiants de l'École Normale Supérieure devenue Faculté des Lettres. Et ce n'est pas parce que mon approche théorique et méthodologique de l'histoire d'Haiti s'est radicalement modifiée que je refuserai de me reconnaître dans cette oeuvre qui remonte à l'année 1956. Je pense même que des travaux des étudiants d'une certaine époque constituent, avec les écrits des idéologues haitiens d'après 1946, d'excellentes pièces de référence pour la constitution du dossier idéologique de la petite-bourgeoisie haitienne.

Je vous saurais gré de publier cette mise au point dans le prochain numéro de votre revue. Une copie de cette lettre sera envoyée au Journal «Le Nouveau Monde» pour publication.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

**Claude Moise**  
**Montréal**

## **LA BOITE A MUSIQUE**

**RAOUL DENIS**

**149, RUE DANTES DESTOUCHES, 149**

Le plus grand choix de musique enregistrée  
sur disques, cassettes, cartouches :

- Musique Classique : tous les genres, toutes les époques.
- Musique de danse et de variétés : Française, Américaine, Latino-Américaine
- Musique Haitienne de danse et de Folklore
- Poésie, Théâtre, Diction

Instruments de musique Yamaha : Pianos, Orgues,  
Guitares

Appareils de reproduction sonore de grandes marques

## **VERSAILLES BIGIO FRERES**

Montres Suisses : Oris, Movado, Girard Perregaux

Consul.

Parfums Français

Bijoux en or 18 carats.

## *Coin d'Art Paintings*

Exposition Permanente

Travaux d'Art en tous genres

Joseph JACOB — Dir. Propriétaire

Artiste Peintre

## **CAP-TRAVEL SERVICE**

Agence de Voyage

15, Avenue Marie-Jeanne

Cité de l'Exposition

Port-au-Prince

Commerçant, étudiants, résidents, touristes pour vos  
Voyages, achetez vos tickets à

### **CAP-TRAVEL SERVICE**

Un personnel courtois et entraîné est à votre entière  
disposition.. CAP-TRAVEL SERVICE est l'agence qui  
vous aidera le mieux.

Pour tous vos problèmes voyez

### **CAP-TRAVEL SERVICE**

Compétence, Sérieux, Rapidité.

# NOTES D'INFORMATION SUR LES ACTIVITES CULTURELLES FRANÇAISES EN HAITI

## CHANGEMENTS DE CADRES

Rappelé le 7 juillet, M Pierre PLUCHON. Attaché Culturel et de Coopération Technique en Haiti et Directeur de l'Institut Français de 1970 à 1972 est maintenant Attaché Culturel à Addis Abéba. Pierre PLUCHON était apprécié à Port-au-Prince pour son dynamisme. Il a beaucoup fait pour le resserrement des liens entre Haiti et la France. Son départ a été particulièrement regretté par les Haitiens. Dans sa fonction d'Attaché Culturel. M. PLUCHON a été remplacé par M. Joel AMOUR. Agrégé de Lettres modernes, M. AMOUR était avant son arrivée à Port-au-Prince Conseiller Culturel et de Coopération Technique à Bangkok.

Arrivé à Port-au-Prince le 4 Septembre, M. Pierre DELARUE est maintenant directeur de l'Institut Français. Pierre DELARUE a été Attaché Culturel en Finlande où il a fondé le Centre Culturel Français d'Helsinki.

M. Jacques BARROS, Professeur agrégé d'histoire et de géographie à l'Institut Français, Professeur aux Facultés des Lettres, de Droit et d'Ethnologie, a quitté Haiti après sept années d'activités. Avant son départ, Jacques BARROS a été déclaré «Citoyen Honoraire de Port-au-Prince» par arrêté présidentiel. Membre du Comité de rédaction de Conjonction, Jacques BARROS fut aussi le directeur de la revue. Il animait en même temps l'émission télévisée «Tribune du Livre» et à Radio Haiti une émission hebdomadaire sur la francophonie. Jacques BARROS n'a pas tout à fait quitté Haiti: Professeur à l'Ecole Internationale de Bordeaux, il y fait la liaison entre l'Agence de Coopération Culturelle et Technique et Haiti pour des échanges universitaires entre les deux pays.

## **ACTIVITES PEDAGOGIQUES**

### **Envois de Livres**

Près de 22.000 livres et cartes de géographie ont été distribués par l'Institut Français aux lycées de Port-au-Prince et de province ainsi qu'aux écoles normales du pays. Des manuels de mathématiques modernes, de français, de chimie, de physique et de géographie, ont été répartis entre les écoles du Cap, des Cayes, de Gonaïves, de Jacmel de Jérémie, de Miragoane, de Port de Paix, de l'Arcahaie, de Mirebalais et de la Gonave.

### **Mission Pédagogique :**

Du 1er. septembre au 15 octobre, une importante mission composée de 30 enseignants civils et de 21 coopérants militaires arrive en Haiti.

### **Fondation d'un Institut Pédagogique :**

Cette mission pédagogique aura pour tâche de créer et d'animer l'Institut pédagogique franco-haitien dont la première pierre a été posée le 22 Septembre 1972, au cours d'une cérémonie solennelle par M. le Président à Vie de la République d'Haiti, S.E. Jn-Claude DUVALIER, sur un terrain offert à l'Institut Français par le Gouvernement haitien.

### **Stages**

M. Raymond LACHENAL, Conseiller pédagogique, dirige un stage de mathématiques à l'Institut Français du 22 décembre au 5 janvier. Y participent 25 professeurs du Cap, des Gonaïves, de St. Marc, de Jacmel et de Port-au-Prince. Ces mêmes enseignants avaient assisté du 21 août au 9 septembre à un important Séminaire sur la pédagogie des mathématiques modernes qu'avaient organisé le Ministère haitien de l'Education Nationale et l'Institut Français et qu'avait dirigé le Pr Camille BREARD, venu spécialement de France en mission pour deux semaines. M. BREARD est l'auteur de nombreux ouvrages pédagogiques traitant des mathématiques modernes.

Du 3 au 19 janvier se réunissent plus de 60 stagiaires, Inspecteurs de l'enseignement primaire en Haïti, directeurs et directrices d'écoles normales ainsi que 25 conseillers pédagogiques de la mission française pour un séminaire national sur l'enseignement du français dans les écoles primaires haïtiennes. Le but du stage était d'étudier, en accord avec le Ministère haïtien de l'Éducation Nationale, les possibilités d'une révision des méthodes traditionnelles de l'enseignement du français, en encourageant l'apprentissage de la « langue parlée » pendant les toutes premières années de l'école primaire. Cette session était encadrée par MM. Emile MARTINEZ et André BAUDIN, Conseillers pédagogiques, ainsi que par le Pr. Remy PORQUIER, Maître-assistant à l'Université de Besançon.

Du 5 au 24 septembre, MM. Daniel VINCENT et Henri CATELIN, respectivement professeurs à l'Université de Caen et à l'École Normale Supérieure Technique de Cachan, venus dans le cadre de la coopération technique franco-haïtienne, ont dirigé à l'Institut Français un Séminaire d'électronique industrielle auquel ont pris part une vingtaine d'ingénieurs et techniciens de l'Électricité d'Haïti ainsi que des étudiants de la Faculté des Sciences.

### **Antennes Pédagogiques :**

Les antennes de province continuent à fonctionner aux Cayes, au Cap, aux Gonaïves, à Jacmel et à Jérémie : bibliothèque, ciné-club, stages de pédagogie pour enseignants haïtiens etc... Jacmel a maintenant une revue mensuelle, l'Écran, dont le dernier numéro vient de paraître.

Un «Cinébibliobus», roulotte équipée d'une bibliothèque, de disques, de bandes magnétiques, de diapositives et de films, reliera bientôt à l'Institut Français les villes de Province où il n'existe pas encore d'antenne pédagogique.

### **Visiteurs :**

Le 21 Septembre repart, après 4 jours passés en Haïti, le diplomate écrivain Pierre de BOISDEFFRE. M. de BOISDEFFRE

est l'auteur de nombreux ouvrages sur le nouveau roman et la littérature française contemporaine.

Le 12 Octobre, Monsieur Isaac CHIRA, Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et membre du Centre National de la Recherche Scientifique, arrive pour quelques jours à Port-au-Prince, en mission d'enquête ethnologique. Invité par S. E. Hubert de RONCERAY, Sous-Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale et Directeur du Centre Haitien d'Investigation en Sciences Sociales, le Dr CHIRA participe à des conversations de 12 jours au CHISS, avant la signature d'un accord de coopération scientifique entre le CNRS et le Centre haitien.

Du 10 au 17 janvier 1973, M. René CERCELET, Inspecteur Général de l'Enseignement Technique, séjourne en Haiti et prend des contacts avec les autorités haitiennes en vue de la création d'un Institut Franco-haitien de Formation Professionnelle.

## **ACTIVITES CULTURELLES**

### **Ciné Club :**

Depuis le 13 novembre, un ciné club fonctionne à la bibliothèque de l'Institut Français. Huit films ont déjà été présentés dont « l'Année dernière à Marienbad » d'Alain Renais, « Drôle de drame » de Marcel CARNE, « Ascenseur pour l'échafaud » de Louis MALLE. Un public composé en majeure partie d'étudiants et d'habitues de la bibliothèque assiste régulièrement à ces séances du lundi. M. André BAUDIN, Conseiller pédagogique, y dirige les débats.

### **Expositions :**

Le 5 octobre a lieu le vernissage de l'exposition PICASSO au Musée d'Art Haitien. Cete exposition organisée par Mme Max ADOLPHE, Maire de Port-au-Prince et M. Pierre DELARUE, Directeur de l'Institut, avec la collaboration de M. Pierre MONSIET, Directeur du Musée, présente une soixantaine de gravures, d'aquatintes, d'eaux fortes et de lithographies.

Du 11 au 20 décembre, l'exposition à l'Institut Français des « 50 meilleurs livres de l'année » réunit des ouvrages d'art, d'enseignement, de littérature, d'histoire ou de sciences, sélectionnés pour leur présentation originale.

Du 23 janvier au 15 février, sous l'égide d'Air France, le hall de l'Institut Français reçoit une exposition de 50 toiles, d'affiches et d'illustrations du peintre français Gérard ECONOMOS.

### **Théâtre :**

Le Théâtre National Haitien, sous la direction de François LATOUR présente le 20 Juillet à l'auditorium de l'Institut : « L'Exception et la Règle » de Bertolt BRECHT.

Roger MOLLIEN du Théâtre National Populaire et Jean GOSSELIN offrent les 6, 7 et 8 décembre quatre représentations de « Dom Juan » au Rex Théâtre, à l'occasion du tricentenaire de la mort de MOLIERE. La troupe termine sa tournée au Cap-Haitien le 10 décembre.

### **Vente-signature :**

Le 21 Décembre, Roger GAILLARD présente, à l'Institut, son dernier ouvrage : « Etzer Vilaire, témoin de nos malheurs », une étude critique accompagnée de la reproduction du poème « les Dix Hommes Noirs ». Un public de près de 300 personnes participe à cette vente signature.

### **Nouvel auditorium :**

L'auditorium de l'Institut est depuis plus de trois mois un vaste chantier. La large enceinte inclura bientôt un petit théâtre ovale de 300 places, climatisé et entouré d'un promenoir pour les expositions de peinture. Les travaux sont dirigés par l'ingénieur Fritz BENJAMIN.



*Claude Duval*

**RUE DES CASERNES**

«Active member  
of Automotive Engine Rebuilders Association»

**Reconditionnement de moteurs à essence et Diesel  
Cônes d'embrayage et de débrayage — Freins  
et tous les travaux de mécanique automobile**

Vente de pièces détachées  
pour voitures et camions européens et américains.

**LES PATES ALIMENTAIRES**

« C O Q »

**JEAN BARTHE**

**AVENUE DESSALINES**

Coquilles — Coudes — Spaghetti — Coudes Côtelés  
Nouilles — Lettres Rondelles — Chiffres — Fidelini est  
en sachet de 1/2 et 1#.

